



uOttawa

Faculté des arts
Faculty of Arts

Les réseaux sociaux et les jeunes

Regards croisés belgo-canadiens sur les modes d'usage
précoce

Lucie WALLERAND

Promotrice : Louise-Amélie Cougnon, UCLouvain

Superviseure : Martine Lagacé, Université d'Ottawa

Évaluateur : Kyle Conway, Université d'Ottawa

Master en communication multilingue

Finalité spécialisée en langues des affaires

Programme de double diplomation

Année académique 2022 – 2023

Résumé

L'usage d'Internet et des réseaux sociaux fait désormais partie intégrante du quotidien de milliers de jeunes. Ce mémoire s'intéresse à l'utilisation précoce des réseaux chez les jeunes par le biais d'un téléphone intelligent, et ce, dans une perspective comparative. Deux études quantitatives, l'une en Belgique et l'autre au Canada, ont été menées directement auprès de jeunes participants âgés de 8 à 18 ans afin de connaître leurs habitudes de consommation des réseaux sociaux, et en particulier, TikTok. S'appuyant sur des études antérieures, sept hypothèses de recherche ont été énoncées. Le questionnaire a été rempli par 201 participants belges et 173 participants canadiens. Les résultats d'analyses statistiques montrent que les jeunes Canadiens passent significativement plus de temps sur les réseaux sociaux depuis la pandémie de COVID-19. Dans la continuité d'études antérieures, les résultats suggèrent également que le genre constitue une variable significative dans les modes d'usage puisque les filles belges comme canadiennes accordent plus d'importance à leur apparence physique par rapport aux garçons belges et canadiens. Il a également été observé qu'un plus grand nombre de participants belges indiquent ne pas avoir été confronté à des problèmes sur les réseaux sociaux. Enfin, parmi les jeunes ayant été très sensibilisés par leur parents face aux dangers que représentent les réseaux sociaux, les Belges indiquent ne pas être inquiets à l'idée de communiquer des informations personnelles alors que les Canadiens déclarent être très inquiets. Ces résultats sont discutés sur le plan théorique et pratique.

Mots-clés : réseaux sociaux, jeunes, usage, TikTok.

Remerciements

Ce mémoire représente l'aboutissement de deux années de master en communication multilingue effectuées au sein de l'UCLouvain et de l'Université d'Ottawa.

À cet égard, j'adresse particulièrement mes remerciements à ma promotrice madame Louise-Amélie Cougnon de l'UCLouvain ainsi qu'à ma superviseure madame Martine Lagacé de l'Université d'Ottawa pour leur accompagnement, leur disponibilité, leurs encouragements et leurs précieux conseils. Sans elles, ce mémoire n'aurait jamais pu voir le jour. J'aimerais également remercier tous les jeunes qui ont consacré du temps afin de répondre à mon questionnaire ainsi que Gia Van de Beeck pour son aide considérable dans les analyses. Un grand merci aussi aux différentes personnes qui ont contribué à ce travail de recherche. Enfin, je tiens à remercier ma famille et mes amis pour leur soutien tout au long de mon aventure canadienne.

Table des matières

1. Introduction.....	1
2. Recension de littérature et cadre conceptuel	2
2.1. La présence des jeunes sur les réseaux sociaux.....	2
2.1.1 Les jeunes sur les réseaux sociaux : qui sont-ils ? Le profil des jeunes Belges et Canadiens.....	2
2.1.2 Les réseaux sociaux	4
2.1.3 L'accès aux réseaux sociaux via les téléphones intelligents.....	6
2.1.4 Le réseau social TikTok.....	7
2.2 Réflexion sur l'influence de l'usage des médias sociaux chez les jeunes	9
2.2.1 Usage des réseaux sociaux chez les jeunes et regard sur soi	9
2.2.2 Le cyberharcèlement.....	12
2.2.3 Utilisation précoce des réseaux : information et sensibilisation.....	13
3. Hypothèses.....	16
4. Méthodologie.....	17
4.1 Questionnaire	17
4.2 La collecte de données en Belgique.....	19
4.3 La collecte de données au Canada.....	20
4.4 Description des échantillons.....	21
4.4.1 Échantillon belge	21
4.4.2 Échantillon canadien.....	21
5. Analyses et résultats.....	22
5.1 Analyses descriptives	22
5.2 Analyses croisées	28
6. Discussion.....	45
8. Conclusion.....	53
9. Bibliographie.....	54
10. Annexes	59

ANNEXE A - Questionnaire	59
ANNEXE B - Formulaires de consentement	65
1. Consentement des parents (Canada).....	65
2. Consentement des participants ayant entre 14 et 18 ans (Canada).....	67
3. Consentement des parents (Belgique)	69
4. Consentement des participants ayant entre 13 ans et 18 ans (Belgique)	70
ANNEXE C - Formulaire d'assentiment	72
ANNEXE D - Approbation éthique.....	73
ANNEXE E – Les résultats	74
Analyses descriptives.....	74
Analyses croisées	74

1. Introduction

Nous vivons dans un monde plus connecté que jamais : Internet, créé voici plus de 50 ans, a envahi notre quotidien et les téléphones intelligents apparus au début des années 2000 ont largement contribué à son utilisation intensive. Aussi, les réseaux sociaux, popularisés au début du 21ème siècle, se sont démocratisés à un point tel que leur utilisation quotidienne est entrée dans les mœurs. Cependant, alors que nous vivons dans un monde hyperconnecté, relativement peu d'études ont été réalisées sur les premiers usages des réseaux sociaux chez les jeunes, particulièrement avec une approche culturelle comparative. Nous entendons par premiers usages, une utilisation précoce des réseaux sociaux qui peut être considérée comme risquée par certains.

Concernant le terrain de notre étude, notre choix s'est porté sur les jeunes, la jeunesse reflétant le futur. De plus, tenant compte de l'omniprésence des médias sociaux et de notre champ d'étude qui est celui de la communication, il nous semblait tout à fait judicieux d'essayer de mieux comprendre comment les jeunes communiquent sur les réseaux. Nous sommes d'avis qu'il est pertinent d'approfondir la perspective des jeunes en les interrogeant directement sur leurs utilisations des réseaux sociaux afin d'en apprendre davantage sur le monde de demain. Enfin, ce mémoire étant réalisé dans le cadre du double diplôme en communication multilingue entre l'UCLouvain (Belgique) et l'Université d'Ottawa (Canada), nous y avons vu l'opportunité de réaliser une étude comparative, rendue plus accessible et faisable précisément via ce programme universitaire conjoint.

Dans ce mémoire, nous étudierons comment les jeunes Belges et les jeunes Canadiens, dont le premier recours à Internet a été réalisé à l'aide d'un téléphone intelligent, naviguent sur les réseaux sociaux et, en particulier, TikTok. Nous tenterons de déterminer si et comment ce réseau exerce une influence sur les jeunes, notamment sur le regard sur soi.

Ce travail est divisé en plusieurs parties. D'abord, une partie théorique présentera les résultats d'une recension de littérature quant à l'utilisation des réseaux sociaux chez les jeunes. Par la suite, nous préciserons l'approche méthodologique sur laquelle repose l'étude. Nous présenterons également les grandes lignes des résultats d'analyses statistiques des données des participants. Enfin, la partie discussion permettra de donner sens, au niveau théorique comme pratique, aux résultats d'analyse.

2. Recension de littérature et cadre conceptuel

Cette section du mémoire se divise en deux grandes parties : dans la première, nous déterminerons quels jeunes recourent aux réseaux sociaux et nous définirons de ce fait ces réseaux. Ensuite, nous verrons comment et dans quelle mesure le téléphone intelligent est le moyen d'accès à ces mêmes réseaux sociaux. Enfin, nous nous intéresserons particulièrement à la plateforme TikTok puisque cette dernière est très populaire auprès des jeunes. Dans la seconde partie théorique, nous proposerons une réflexion sur l'influence de l'usage des médias sociaux chez les jeunes en termes de bien-être psychologique. En aval de ces réflexions théoriques, nous poserons nos hypothèses de recherche qui serviront au travail sur le terrain, soit l'enquête par questionnaire.

2.1. La présence des jeunes sur les réseaux sociaux

2.1.1 Les jeunes sur les réseaux sociaux : qui sont-ils ? Le profil des jeunes Belges et Canadiens

Dans ce mémoire, et comme précisé précédemment, nous nous intéressons aux « jeunes ». Il s'agit d'une appellation très vaste : il est donc opportun de définir ce terme et d'établir le profil de ces personnes. Ici, nous voulons mieux comprendre le point de vue des individus qui en sont à leurs premières années d'utilisation d'Internet et des réseaux sociaux, et ce, bien souvent grâce à un téléphone intelligent. Beaucoup de jeunes obtiennent leur premier téléphone intelligent aux environs de l'âge de 12 ans (Dupin, 2018), parfois plus tôt, parfois plus tard. Il n'existe pas de règle formelle à ce sujet. L'âge d'acquisition d'un téléphone varie selon plusieurs facteurs et d'une famille à l'autre.

Dans notre enquête, et vu l'absence d'âge précis d'acquisition du téléphone, nous avons choisi de nous intéresser à une tranche d'âge plus large que l'âge autour duquel les jeunes ont accès à un téléphone intelligent mais aussi sur les critères chronologiques habituels. Nous allons donc nous intéresser aux personnes âgées de 8 à 18 ans inclusivement. Nées entre 2005 et 2015, ces personnes sont dans une période de (pré-)adolescence. Elles font partie de la fin de la génération Z puisque celle-ci commence en 1995 et se termine en 2010 (Nagy et Kölcsey, 2017). Les jeunes de cette génération ont grandi avec les nouvelles technologies intégrées dans leur vie quotidienne. Considérée comme une génération *hyperconnectée*, les jeunes de la génération Z sont nés à l'aube du Web 2.0, soit le Web interactif, celui des médias sociaux (Scheunders, 2021). Cela dit, une autre partie des jeunes ciblés dans notre enquête appartient à

la nouvelle génération, nommée Alpha qui a commencé en 2010. Les jeunes de notre enquête ayant entre 8 et 13 ans sont issus de cette génération. C'est la première génération dans laquelle les personnes sont toutes nées au 21^e siècle (Scheunders, 2021). Pour les différencier, cet auteur soutient que les personnes provenant de la génération Z ont vu évoluer les technologies, telles qu'Internet et les smartphones, tandis que la génération Alpha se retrouve baignée dans ces technologies depuis sa naissance. Comme le soulignent Simion et Dorard (2020), ces jeunes ont grandi avec l'arrivée d'Internet et des réseaux sociaux. Ils ont été témoins de leurs évolutions, de leurs développements. Dès leur enfance, ces jeunes ont été entourés par des écrans en tous genres, dont les smartphones. Par ailleurs, des chercheurs, tels que Graziani (2012), mettent en garde le fait que les enfants peuvent être dépassés par une technologie qui évolue rapidement et dont la portée est immense.

Ces jeunes, qui feront l'objet de la présente étude, se situent à une étape cruciale de leur vie, passant de l'enfance à l'âge adulte avec plus ou moins de difficultés. Les adolescents se trouvent à une période critique de leur vie durant laquelle ils cherchent à construire leur identité et à appartenir à un groupe. Durant cette période, le jeune doit faire face à beaucoup de changements physiques et psychologiques (Merciny, 2022). Ces changements peuvent influencer négativement la confiance en soi des jeunes. Comme l'explique Merciny, l'adolescence est une période de quête de soi durant laquelle les changements vécus par le jeune le conduisent à s'interroger sur son identité (2022). Selon Berdot-Talmier et Gaudron (2018), c'est une période où ils élargissent leur cercle relationnel pour se détacher des relations parentales. L'appartenance à un groupe est primordiale lors de cette période de transition. Elle permet au jeune de s'émanciper, de prendre ses propres décisions et de remettre en question l'autorité parentale afin de se trouver personnellement et de développer un concept de soi (Merciny, 2022).

En outre, il est essentiel de prendre en compte le fait que ces jeunes ont été, en partie, scolarisés durant un événement unique dans l'histoire de l'humanité, soit la pandémie de COVID-19. En effet, pendant presque deux ans, ils ont dû suivre leurs cours sur écran, depuis leur domicile, évitant tout contact physique en raison de la crise sanitaire. Les périodes de vie, telles que l'adolescence et la préadolescence, appellent à la socialisation. Des chercheurs estiment que cette pandémie aura été particulièrement éprouvante pour les jeunes en termes de santé mentale (Gouvernement du Canada, 2021). Par ailleurs, si les réseaux sociaux ont permis à ces jeunes de garder un certain contact avec le monde extérieur durant la crise (INSPQ, 2020), leur usage s'est accru. Ainsi, selon l'Institut National de Santé Publique du Québec, les mesures

de distanciation physique mises en place par les gouvernements afin de réduire la propagation de la pandémie ont contribué à l'augmentation du temps consacré aux écrans dans les familles (INSPQ, 2020). Par exemple, dans une enquête menée pour Statistique Canada, Bilodeau et al. (2021), ont démontré que, depuis le début de la crise sanitaire, 75 % des Canadiens de 15 ans et plus ont consacré plus de temps à diverses activités liées à Internet. Nous pourrions tester cette hypothèse dans le cadre de ce mémoire.

2.1.2 Les réseaux sociaux

Berdot-Talmier et Gaudron (2018) définissent un réseau social comme étant une plateforme de communication en ligne dans laquelle les participants : 1) disposent d'un profil associé à des informations fournies par l'utilisateur ou par des amis ; 2) peuvent exposer publiquement des relations susceptibles d'être visualisées et consultées par tous ; 3) peuvent accéder à des flots de contenus, tels que des textes, photos, vidéos, mises à jour de lieux et/ou liens sur le site. Une autre définition, plus générale, nous est donnée par le site l'[Internaute](#)¹ : un réseau social est un site internet qui permet aux utilisateurs de se créer une page personnelle afin de partager et d'échanger des informations, des photos ou des vidéos avec leur communauté d'amis et leur réseau de connaissances (l'Internaute, 2022). Cette représentation de soi en ligne est importante pour les adolescents puisque ces espaces virtuels leur permettent de créer leur propre identité, qu'ils ont l'impression de contrôler et qui peut être différente de la réalité (Merciny, 2022). Simion et Dorard (2020) s'accordent pour dire que les réseaux sociaux fournissent des possibilités variées afin de se « présenter » : décrire des hobbies, publier des photos, des vidéos et des textes, etc. Ils ajoutent que les utilisateurs des réseaux sociaux se construisent une image du *soi idéal* puisque les plateformes leur donnent l'occasion de n'afficher que ce qu'ils souhaitent, permettant ainsi aux personnes de se présenter de manière positive et contrôlée. En outre, les réseaux sociaux favorisent la divulgation d'informations personnelles et renforcent la tendance des personnes à s'observer et à observer les autres (2020). Ces réseaux permettent aux utilisateurs de s'adonner à la comparaison sociale et de recevoir des commentaires de l'entourage liés aux aspects de soi-même, présentés délibérément par le biais d'informations, de photos ou de statuts (Simion et Dorard, 2020). Faisant partie intégrante de la vie des jeunes et influençant le développement de leur identité sociale et relationnelle, les

¹ Consulté le 20 décembre 2022.

réseaux sociaux leur permettent de développer des relations et de répondre à un besoin d'appartenance (Chartrand et al., 2022).

En quelques années à peine, les réseaux sociaux se sont développés et sont devenus très populaires et variés. Tel qu'énoncé précédemment, ils ont été initialement créés pour permettre aux personnes de maintenir des contacts entre elles. En effet, les réseaux sociaux jouent un rôle crucial dans le maintien d'un lien entre les membres d'une famille, en particulier dans les familles recomposées (Dupin, 2018). Cependant, les réseaux ne sont désormais plus limités qu'à cela. Ainsi, Woods et Scott (2016) énoncent qu'au Royaume-Uni, les jeunes passeraient 54 % de leur temps libre sur les réseaux sociaux. Selon Graziani (2012), les préadolescents et les adolescents utilisent Internet pour rencontrer d'autres jeunes et communiquer. Ils regardent aussi des vidéos et écoutent de la musique et certains y font même leurs devoirs. Il peut en être conclu que dans notre monde contemporain, l'usage des médias sociaux semble être intégré dans la vie quotidienne des jeunes. Berdot-Talmier et Gaudron (2018) affirment d'ailleurs que les réseaux sociaux font partie de la vie quotidienne des adolescents puisque des millions d'interactions sociales se jouent maintenant dans cet espace virtuel.

L'accès à Internet chez les jeunes, notamment par l'acquisition d'un téléphone intelligent, explique en partie l'usage croissant des réseaux sociaux de la part de ces jeunes. Cependant, les lois européennes et canadiennes prévoient que les médias sociaux ne soient pas accessibles aux enfants de moins de 13 ans (Radio-Canada² et RTBF³). De plus, il est indiqué dans la rubrique *Conditions Générales d'Utilisation de TikTok*⁴ : « Vous ne pouvez utiliser la Plateforme que si vous avez 13 ans ou plus. » Néanmoins beaucoup de jeunes s'inscrivent sur les réseaux sociaux avant cet âge, et ce, parfois même sans le consentement de leurs parents. En effet, l'âge légal minimum n'est que théorique et cette barrière peut-être très vite esquivée par les jeunes utilisateurs qui mentiront sur leur âge afin de pouvoir créer un profil sur le réseau social désiré (Berdot-Talmier et Gaudron, 2018). Par exemple, l'enquête réalisée en France par Berdot-Talmier et Gaudron (2018) révèle que, sur un total de 508 enfants âgés de moins de 13 ans, 147 d'entre eux sont malgré tout inscrits sur Facebook. De plus, pour ceux recensés dans l'enquête, 97 % des parents étaient informés de l'inscription de leur enfant sur Facebook.

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1828281/enfants-adolescents-reseaux-sociaux-facebook> (consulté le 18 mars 2023).

³ <https://www.rtf.be/article/13-ans-devient-l-age-minimum-pour-aller-sur-les-medias-sociaux-9868525> (consulté le 18 mars 2023).

⁴ Point 4 – Utilisation de la plateforme : <https://www.tiktok.com/legal/page/eea/terms-of-service/fr> (consulté le 16 février 2023).

Il existe une multitude de réseaux sociaux, tels que *Pinterest, Discord, WhatsApp, etc.* Cependant, chaque réseau possède sa propre particularité. Par exemple, LinkedIn est un réseau utilisé plutôt de manière professionnelle. Facebook permet aux personnes de mettre à jour leur statut. Avec Instagram, il est très facile de publier des photos. Messenger permet d'envoyer des messages instantanément. YouTube est une plateforme populaire pour visionner toutes sortes de vidéos, que ce soit pour apprendre, écouter de la musique ou se divertir. Sur Twitter, les utilisateurs partagent leur pensée et suivent des personnalités publiques. Enfin, avec TikTok, il est possible de publier ou de visionner de courtes vidéos. Si Facebook a longtemps été le roi des réseaux sociaux, ce réseau semble prendre un coup de vieux. Il s'est fait détrôner par Snapchat, Instagram, YouTube et surtout, TikTok.

2.1.3 L'accès aux réseaux sociaux via les téléphones intelligents

Selon Amri et Vacaflor (2010), le téléphone mobile est très vite devenu un outil indispensable de communication et même un véritable phénomène de société au niveau mondial. Ces chercheurs estiment que le téléphone mobile est désormais un objet irremplaçable auprès des jeunes. Cependant, l'époque du simple téléphone portable permettant d'envoyer et de recevoir des *sms*, ou tout simplement de passer des appels, semble révolue. En France, le téléphone intelligent est devenu un incontournable pour les jeunes. En effet, selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, 94 % des 15-29 ans en sont équipés en France (2021). C'est également le cas en Belgique où, selon l'Agence Wallonne des Télécommunications, une enquête a révélé que presque un jeune sur deux, âgé de 15 à 24 ans détiendrait un smartphone (Patesson, 2016).

En réalité, un smartphone, ou téléphone intelligent, est un téléphone portable disposant d'un accès mobile rapide à Internet et aux médias sociaux. Les marques, telles qu'iPhone, Samsung et Huawei, sont les plus connues et les plus vendues sur le marché (*Les 10 Meilleurs*, 2023). Les jeunes sont friands de smartphones et y ont accès de plus en plus tôt ; parfois, ils peuvent utiliser ceux de leurs parents avant même d'avoir leur propre appareil. Bien sûr, l'âge d'acquisition d'un smartphone est propre à chacun et varie selon l'éducation, mais beaucoup de parents se retrouvent de plus en plus sous pression. Si certains d'entre eux achètent un téléphone à touche comme premier portable à leur enfant, certains parents n'hésitent pas à offrir directement un téléphone intelligent dernier cri. Une enquête menée en France, en 2017, par le Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie (CRÉDOC) révèle

que « 92% des 12-17 ans possèdent un téléphone portable, 86 % d'entre eux possèdent un smartphone » (Dupin, 2018).

La pandémie de COVID-19 a eu un impact sur l'utilisation des *smartphones* par les jeunes. La majorité des personnes se sont retrouvées confinées chez elles pendant plusieurs semaines et ce confinement a eu des conséquences sur la vie des jeunes, notamment en termes d'utilisation des téléphones intelligents. En effet, selon le Comité en promotion et prévention de l'Institut National de Santé Publique du Québec (2020), la fermeture des écoles a forcé plus d'un milliard de jeunes à rester chez eux, contribuant ainsi à l'augmentation du temps consacré aux écrans, et ce, tant à des fins récréatives qu'à des fins pédagogiques lorsque l'enseignement à distance s'est avéré possible. Une étude menée au Canada révèle que les activités les plus populaires auxquelles les jeunes Canadiens âgés de 10 à 17 ans se sont adonnés pendant le confinement sont celles réalisées via des appareils électroniques, telles que regarder la télévision, des films ou des séries, jouer à des jeux vidéo, appeler ou envoyer des messages texte à des amis et passer du temps sur les réseaux sociaux (INSPQ, 2020). À cet égard, nous allons nous intéresser de plus près au réseau social TikTok, compte tenu de sa grande popularité chez les jeunes, surtout depuis la pandémie (Jeffrey et St-Amant Gauron, 2021).

2.1.4 Le réseau social TikTok

TikTok, précédemment connu sous le nom de Musical.ly, est une application de partage de vidéos lancée en 2016 par l'entreprise chinoise ByteDance (Jeffrey et St-Amant Gauron, 2021). L'entreprise a été créée en 2012 par Zhang Yiming et est située à Beijing en Chine. La société possède plusieurs applications, dont TikTok, qui s'est d'abord développé en Chine et puis à travers le monde (2021). Par ailleurs, l'application, appelée Douyin en Chine, est le réseau social qui a explosé lors de la pandémie de COVID-19. Elle a diverti beaucoup de personnes pendant cette période de confinement, à tel point qu'elle est devenue un des réseaux les plus utilisés à travers le monde. Elle est disponible dans plus de 150 pays et utilisable dans 75 langues (Zuo et Wang, 2019). La plateforme a même dépassé d'autres grands réseaux, tels que Facebook, Snapchat et YouTube. En effet, elle est dans le classement des applications les plus téléchargées dans les *app store* dans plus de 40 pays différents et elle est disponible aussi bien sur Android que sur iOS (Zuo et Wang, 2019). Aujourd'hui, TikTok rassemble plus de 2 milliards d'utilisateurs qui publient chaque jour des vidéos sur la plateforme (Futura, 2021).

Ce réseau social a été créé dans le but d'aider les personnes à mettre en valeur leur talent et leur créativité en créant de courtes vidéos de 15 à 60 secondes. Ces vidéos peuvent être améliorées avec des filtres, des effets, de la musique. On y trouve des vidéos de toutes sortes, dont le but est principalement d'amuser et de divertir (Nath et Badra, 2021). Cela permet à chacun de laisser libre cours à son imagination. Avec cette application, il est également possible pour les utilisateurs de faire un *duet* (ou *duo* en français) avec une autre personne en réagissant à leur vidéo, aboutissant ainsi à une chaîne de communication infinie (Darwaish et Nazneen, 2022). Souvent les utilisateurs suivent des *trends* sur TikTok. Une *trend*, ou *tendance* en français, est un type de contenu qui est populaire pendant une période. Ces vidéos sont alors visionnées par des milliers de personnes, reproduites, imitées et/ou réinterprétées par d'autres. La plateforme peut parfois servir dans un cadre éducationnel. Comme le soutiennent Jaffar et al. (2019), les enseignants pourraient utiliser des vidéos TikTok en classe comme un outil afin d'illustrer une idée ou un concept théorique.

Les personnes devenues populaires sur TikTok s'appellent des *Tiktokeurs*. Grâce à leurs vidéos, ces personnes touchent un salaire plus ou moins élevé en fonction du nombre de vues et sont reconnues dans la rue, telles de vraies célébrités. Selon le site Futura (2021), beaucoup d'influenceurs, youtubeurs ou personnalités publiques utilisent la plateforme pour communiquer avec leur communauté et faire leur propre promotion. Faire des TikTok est donc devenu pour certains un métier à part entière, au même titre qu'être un youtubeur. La plateforme peut également servir aux grandes marques qui ont la possibilité de comptabiliser des milliers de vues afin de gagner en visibilité (Futura, 2021). Une des dernières mises à jour de l'application permet d'ailleurs aux entreprises de faire de la publicité directement sur la plateforme (Futura, 2021). De plus, le fonctionnement de l'application présente un risque de dépendance qui est justement l'une des raisons de son succès. En effet, selon Montag et al. (2021), la page *Pour vous* de TikTok (la page d'accueil) détecte très vite, grâce à l'algorithme, ce que les utilisateurs aiment et cela entraîne, d'une part, une utilisation de TikTok plus longue que celle initialement prévue par l'utilisateur et, d'autre part, un comportement addictif lié à l'utilisation de l'application sur le téléphone. Une fois le compte créé, c'est très simple d'utiliser l'application. Les utilisateurs peuvent regarder, commenter et partager les vidéos de leur choix. La plateforme offre la possibilité d'envoyer et de recevoir des messages. L'application prévoit aussi l'utilisation de *hashtags*, ou mots-dièse, pour rassembler les vidéos traitant les mêmes sujets ou pour participer à des challenges ou des *trends* (Futura, 2021). Enfin, comme déjà mentionné, l'algorithme utilisé par l'application est sans doute la raison principale qui explique

le succès de TikTok. Ce dernier est très intelligent et permet aux utilisateurs de disposer d'un contenu personnalisé qui les intéresse vraiment. En effet, selon Zuo et Wang (2019), la plateforme utilise un algorithme unique qui permet une recommandation de vidéos en fonction des appréciations et commentaires précédents des utilisateurs. Jaffar et al. (2019), ajoutent que TikTok est la première application qui utilise l'analyse de *big data* afin de comprendre les goûts des utilisateurs dans le but de leur suggérer un contenu adapté. Ainsi, les utilisateurs passent souvent beaucoup de temps sur TikTok, parfois plus qu'ils ne le pensent ou qu'ils ne le voudraient.

Pour Montag et al. (2021), les statistiques attestent qu'une grande partie des utilisateurs de TikTok sont souvent des jeunes. Ces derniers semblent être particulièrement actifs sur la plateforme. De plus, les chiffres montrent que les filles sont plus nombreuses que les garçons à utiliser le réseau social. Pour Montag et al. (2021), les jeunes utilisent TikTok dans le but de se positionner dans leur groupe de pairs et afin de comprendre où ils se situent au sein de ce groupe. Ainsi, TikTok est pertinent pour la formation de l'identité des jeunes. Selon Chartrand (2022), il est possible de distinguer trois types d'utilisateurs sur TikTok. Le premier, *consommateur*, ne fait que regarder des vidéos et lit des commentaires. Le second type d'utilisateur se différencie en *participant*, c'est-à-dire qu'il commente, aime et partage les vidéos des autres utilisateurs. Enfin, le dernier, dit *producteur*, crée des vidéos de toutes sortes. Montag et al. (2021), quant à eux, ne distinguent que deux types d'utilisateurs : l'*actif* et le *passif*. Le premier commente et importe des vidéos. Le second navigue à travers l'application et regarde simplement des vidéos.

2.2 Réflexion sur l'influence de l'usage des médias sociaux chez les jeunes

Comme énoncé ci-haut, c'est grâce à l'accès à Internet, principalement via les smartphones, que les jeunes accèdent aux réseaux sociaux. Dans notre enquête, nous approfondirons d'une part, les modes d'usage précoce des réseaux sociaux chez les jeunes belges et les jeunes canadiens âgés de 8 à 18 ans. D'autre part, nous déterminerons si et comment ces modes d'usage sont en lien avec le bien-être psychologique de ces jeunes selon le genre. Nous examinerons aussi ces modes d'usage sont en lien avec le degré de sensibilisation et d'information que ces jeunes possèdent face aux risques des réseaux sociaux

2.2.1 Usage des réseaux sociaux chez les jeunes et regard sur soi

Les êtres humains ont un besoin fondamental d'avoir une image de soi valorisante et positive. Le regard sur soi est influencé par différents facteurs et notamment par le regard des

autres. L'être humain est donc à la recherche de la validation de soi par l'autre (Simion et Dorard, 2020). Afin de favoriser l'estime de soi, l'être humain dispose de divers moyens et les médias sociaux sont l'un d'entre eux. En 1979, le psychologue Morris Rosenberg définit l'estime de soi comme étant un sentiment plus ou moins favorable que chacun éprouve à l'égard de soi-même, de sa propre valeur en tant que personne (Rosenberg, 1979). Si l'on se réfère à ce que disent Polar et Varescon dans leur recherche (2022), l'estime de soi est comme un trait de personnalité stable, mais qui peut fluctuer en fonction des situations, événements et contextes de la vie quotidienne. La majorité des personnes sont influencées par le regard des autres. Elles cherchent à obtenir la reconnaissance de leurs pairs à travers les réseaux sociaux et cela a bien souvent un impact sur l'estime de soi. L'enquête menée par Cabot et al., en 2020, confirme cette étude. Les résultats semblent indiquer que le soutien des pairs permet de favoriser l'estime de soi (Cabot et al., 2020). Dès lors, si l'estime de soi est considérée comme un élément fondamental du bien être psychologique pour tout être humain, alors il est aussi fondamental de s'intéresser à cette notion chez les jeunes qui sont en développement de leur identité. Merciny (2022) précise d'ailleurs que les adolescents se comparent et se préoccupent beaucoup de la manière dont ils sont perçus par leurs pairs.

Pour Jan et al. (2017), les médias sociaux exercent une grande influence sur l'estime de soi des utilisateurs. Palupi et al. (2020) estiment que la confiance en soi peut être influencée par plusieurs facteurs, notamment le concept de soi, l'estime de soi, l'expérience de vie, l'éducation, le rôle parental, l'apparence physique ainsi que le statut socioéconomique. Jan et al. (2017) ajoutent que l'estime de soi est un concept qui mélange deux variables : le respect des individus et la confiance en soi. Les auteurs affirment que le concept d'estime de soi peut être considéré comme *stable* ou *variable* dans sa nature. Par exemple, pour certaines personnes, la confiance en soi prend du temps à se développer alors que pour d'autres, elle peut changer avec les tendances et les événements quotidiens. Selon les auteurs, les opinions des autres personnes, qu'elles proviennent d'amis ou de parfaits inconnus, ainsi que les commentaires de ces personnes ont des effets non négligeables sur l'estime de soi (Jan et al., 2017). Par exemple, des commentaires négatifs ont tendance à diminuer l'estime de soi des personnes, alors que les commentaires positifs augmentent l'estime de soi (Jan et al., 2017). Dans leur enquête, Simion et Dorard (2020) ont trouvé un lien significatif et négatif entre le temps passé sur les réseaux sociaux et l'estime de soi.

Par ailleurs, toujours en lien avec l'estime de soi, Simion et Dorard (2020) évoquent l'existence d'un sentiment de *désirabilité sociale* par lequel les jeunes chercheraient à se fondre

dans la masse et à correspondre à une norme sociale. Dans le même sens, Zuo et Wang (2019) affirment ainsi que les personnes ont tendance à ajuster leur comportement et à imiter les autres afin de se conformer au reste du groupe. Sur les médias sociaux, ce sentiment de désirabilité sociale serait comblé par les réactions positives des pairs, des *likes*, visibles aux yeux de tous (Simion et Dorard, 2020). Palupi et al. (2020) soutiennent aussi que beaucoup d'adolescents utilisent Internet afin de démontrer leur popularité tout autant que de gagner l'attention du public. Selon ces auteurs, les utilisateurs de TikTok peuvent avoir recours à l'application dans le but d'augmenter leur confiance en soi et leur estime de soi. En effet, ils estiment que la plateforme peut aider à augmenter le niveau de confiance en soi, en créant et en mettant en ligne des vidéos afin d'obtenir la reconnaissance des autres *viewers* (Palupi et al., 2020). Par exemple, les *tiktokeurs* s'exprimeraient à travers des vidéos dans le but d'être aimés par les autres. Les résultats de leur enquête suggèrent que l'utilisation de l'application TikTok pourrait, dans une certaine mesure, augmenter le niveau de confiance en soi en termes d'apparition dans la sphère publique chez des étudiants universitaires (Palupi et al., 2020).

En revanche, la recherche conduite par Jan et al. (2017) met en évidence l'existence d'un lien étroit et négatif entre l'utilisation des réseaux sociaux et l'estime de soi. Ces résultats viennent compléter ceux de Palupi et al. (2020), suggérant que l'augmentation de l'utilisation des médias sociaux entraîneraient une baisse de l'estime de soi. Précisément, une heure passée sur Facebook chaque jour se traduirait par une diminution significative du niveau d'estime de soi d'une personne (Jan et al., 2017). Dans le même sens, Darwaish et Nazneen (2022) affirment que l'utilisation des réseaux sociaux générerait une baisse de l'estime de soi et augmenterait des comportements narcissiques chez les jeunes au Pakistan.

En somme, les résultats ne convergent pas en ce qui a trait à l'usage des médias sociaux et de son lien avec le bien-être psychologique des utilisateurs : certaines études évoquent un effet positif alors que d'autres observent un effet négatif. En outre, le bien-être psychologique serait aussi, en partie, influencée par le genre. Ainsi, de manière générale, les filles seraient enclines à passer plus de temps sur les réseaux sociaux (Woods et Scott, 2016 ; Kelly et al., 2019) et cela aurait des incidences négatives sur leur bien être psychologique, telles une diminution de l'estime de soi, une augmentation de l'anxiété et des symptômes de dépression (Woods et al., 2016). En ce sens, ce mémoire permettra d'explorer plus en profondeur le lien entre les usages précoces de réseaux sociaux, dont TikTok, chez les jeunes et l'importance que ceux-ci accordent justement à leur image de soi en ligne.

2.2.2 Le cyberharcèlement

Si pour certains chercheurs, les réseaux sociaux ont des effets bénéfiques sur la santé psychologique Saint-Louboue (2020), en revanche, met plutôt en garde contre des effets négatifs. Pour cette chercheuse, les jeunes s'exposent sur les réseaux : ils y racontent leur vie, se mettent en scène, affichent des photos personnelles. Ils règlent aussi leur compte sur les réseaux. De nos jours, ce que l'on trouve en ligne est le reflet de qui se passe dans la journée, à l'école comme le soir à la maison, cela dans une boucle quasi infinie. Aujourd'hui, les adolescents peuvent être connectés en tout temps, notamment en dehors du contrôle parental et même en pleine nuit lorsque les parents dorment (Saint-Louboue, 2020). Dans son article, Graziani (2012) affirme que, si d'habitude, les adultes et les autorités jouent un rôle central pour protéger les enfants, à l'heure actuelle, Internet met en péril un tel rôle. En effet, les enfants seraient souvent les principaux acteurs d'une vie virtuelle qu'ils mènent de manière isolée et Internet représenterait un monde solitaire où tout se passe derrière un écran et dans un cadre privé. Pour Graziani (2012), dans cet univers virtuel, les enfants sont désormais responsables de leur protection, et il semblerait qu'en cas de problème, ils aient tendance à se tourner plus facilement vers leurs pairs que vers leurs parents (Graziani, 2012 ; Cabot et al., 2020). De plus, l'enquête de Cabot et al., établit un lien significatif entre le cyberharcèlement, l'apparence et l'estime de soi (2020).

Dans une étude menée en France, Jehel (2016) affirme que le harcèlement en ligne est fréquent et que les filles en particulier semblent être surexposées aux insultes. Dupré (2018) désigne le cyberharcèlement comme étant le fait de subir, sur une longue période et de manière répétée, des actes malveillants de la part d'une autre personne. Ces faits interviennent dans le cadre d'une relation asymétrique et sont perpétrés via les technologies de l'information et la communication (Dupré, 2018). Le cyberharcèlement inclurait le fait de recevoir des messages non désirés par courriel, par messagerie ou par l'entremise des médias sociaux ou encore la publication par une autre personne de renseignements ou de photos inappropriés, indésirables ou personnels sur un site de médias sociaux (Gouvernement du Canada, 2017). Enfin, tel que défini par Smith et al., cité par Catherine Blaya (2018) dans l'article *Le cyberharcèlement chez les jeunes*, le cyberharcèlement est un acte agressif, intentionnel perpétré par un individu ou un groupe d'individus au moyen de formes de communication électroniques, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut pas facilement se défendre. Blaya (2018) soutient que l'anonymat, souvent utilisé sur les réseaux sociaux, limite les niveaux d'empathie des agresseurs qui ne voient pas directement les effets de leurs actes sur les victimes. Ces dernières

rencontrent, en outre, des difficultés pour surmonter ces attaques anonymes. En effet, les personnes attaquées ne connaissant pas leurs agresseurs, se trouvent en situation de déséquilibre de pouvoir et éprouvent un sentiment d'impuissance élevé (Blaya, 2018). Selon Graziani (2012), la plupart des jeunes ont conscience d'un possible danger. Cependant, la perception de ces dangers varie selon le sexe, le contexte social et l'âge du jeune. Notre enquête nous permettra d'avoir plus d'informations sur ce phénomène sur la plateforme TikTok.

Il est important de préciser que le cyberharcèlement est un problème majeur lié à l'utilisation des réseaux sociaux et les victimes en subissent des préjudices qui n'ont rien de virtuel. En effet, Saint-Louboue (2020) explique que les conséquences du cyberharcèlement sont tout à fait réelles et entraînent beaucoup de problèmes dont une estime de soi affaiblie avec des sentiments négatifs, tels que de la honte ou de la gêne. Ce sont les insultes, les rumeurs et les menaces qui sont généralement les formes de victimisation les plus déclarées chez les jeunes (Blaya, 2018). Il est cependant encore difficile de nos jours de recueillir la parole des victimes. En effet, comme les enfants ont souvent contourné les règles (utilisation lorsqu'ils sont seuls, pendant la nuit, etc.), ils en parlent rarement ou tardivement, car ils craignent le jugement de leurs parents et de leurs amis (Saint-Louboue, 2020). Une enquête menée par Cabot et al., en 2020, suggère que, parmi les nombreuses conséquences du cyberharcèlement, la victime est souvent encline à s'isoler. Des sentiments, tels que la culpabilité et la honte, ou encore la baisse de l'estime de soi la mettent dans un état de profond désespoir. Pour Cabot et al., il semblerait que les victimes cherchent à donner un sens à ce qu'elles traversent et essaient de minimiser les faits en se persuadant qu'elles sont responsables de la situation (2020). Pour réagir face à ces problèmes de cyberharcèlement, des campagnes de prévention sont créées. Elles visent à éduquer les jeunes à l'usage d'Internet et des réseaux sociaux. Par exemple, les écoles programment de plus en plus d'actions de communication à destination des adolescents sur les pratiques et les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux (Saint-Louboue, 2020).

2.2.3 Utilisation précoce des réseaux : information et sensibilisation

Dans une enquête sur l'utilisation de Facebook, Bergeron et Theberge (2013) ont tenté de vérifier si les adolescents sont conscients de ce qu'ils publient sur Internet et des dangers auxquels leurs publications peuvent les exposer. Selon leurs résultats, les élèves qui ont été le plus sensibilisés aux risques en lien avec les médias sociaux se rapprochent du type d'utilisateur dit *institutionnel* (Bergeron et Theberge, 2013). Ce profil présente de faibles risques puisque les informations y sont privées. Par exemple, des élèves ont affirmé qu'ils avaient auparavant

une utilisation moins responsable sur Facebook, mais que les ateliers en classe les ont aidés à comprendre le risque auquel ils s'exposaient. Depuis, ils ont modifié leurs paramètres de confidentialité, fait attention aux photos qu'ils publient et n'acceptent plus des inconnus dans leur liste de contacts (Bergeron et Theberge, 2013). Ainsi, les auteurs ont conclu que la sensibilisation aux risques effectuée à l'école amène les élèves du secondaire à adopter des comportements plus responsables sur Facebook (Bergeron et Theberge, 2013). C'est un élément que nous pourrions également vérifier avec notre enquête.

Comme nous l'avons expliqué auparavant, le réseau TikTok est devenu très apprécié des adolescents. Les résultats de l'enquête menée par Palupi et al. prouvent que l'utilisation de TikTok a un impact positif sur le niveau de confiance en soi (2020). De plus, les utilisateurs aiment suivre les « trend » afin d'obtenir un sentiment d'appartenance à un groupe. Ce sentiment est d'autant plus important lors de l'adolescence, période de transition où les jeunes cherchent à se créer leur propre identité (voir section 2.2.1). En effet, selon Zuo et Wang (2019), les utilisateurs de TikTok se servent de l'évaluation et de l'interaction avec les autres utilisateurs pour compléter leur construction d'identité : ils consolident leur confiance en soi et leur estime de soi.

Enfin, il est important de souligner que les différentes études réalisées sur l'utilisation des réseaux sociaux ne sont pas unanimes. Par exemple, selon Jan et al. (2017), l'augmentation de l'utilisation des réseaux sociaux entraîne une faible estime de soi chez les personnes. Même si cette étude s'est concentrée sur l'utilisation du réseau Facebook, certains éléments avancés dans l'article restent pertinents pour notre enquête. Nous essaierons d'analyser si l'utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok, engendre donc plutôt un impact positif ou négatif chez les jeunes.

En 2012, Graziani a écrit « Si Internet et les réseaux sociaux jouent un rôle de plus en plus grand au sein de notre société, la place de l'enfant dans ce monde virtuel reste encore très vague. » Dix ans plus tard, cette affirmation est toujours vraie. Néanmoins, Graziani (2012) reconnaît que l'utilisation des réseaux sociaux peut s'avérer positive puisqu'elle peut être considérée comme un accès à l'information pour les enfants, un outil d'apprentissage et même un outil démocratique où le statut de citoyen de l'enfant est renforcé. Mais pour que cela fonctionne, il est primordial que les enfants aient les outils nécessaires afin de mesurer leurs actes et en assumer les responsabilités (Graziani, 2012). L'auteur note alors un paradoxe important : l'enfant doit être responsable alors qu'il n'est pas forcément responsabilisé. Par

exemple, un jeune n'a pas forcément conscience du fait que partager la photo d'un ami sur les réseaux sans son autorisation puisse être une violation du droit à l'image (Graziani, 2012).

À l'avenir, des changements de comportement pourraient être observés sur les réseaux sociaux si les écoles et les parents sensibilisaient davantage les enfants à l'utilisation de ces médias. Cependant, comme nous l'avons vu précédemment (voir section 2.1.4), TikTok est une application utilisée majoritairement par les jeunes. Dès lors, nous pouvons nous questionner sur la capacité des parents et même des enseignants à pouvoir éduquer les enfants sur les pratiques responsables sur TikTok puisqu'eux-mêmes ne connaissent pas forcément bien le fonctionnement de la plateforme. En effet, pour Graziani (2012), les parents et l'école sont relativement absents et les enfants ne sont pas assez bien éduqués à l'utilisation d'Internet, et souvent, les enfants apprennent de manière autonome. Graziani (2012) conclut que cette évolution technologique entraîne de nouveaux enjeux, aussi bien en termes de protection, que de participation, voire même d'éducation.

En résumé, les différentes études recensées suggèrent que les jeunes ont accès aux réseaux sociaux de plus en plus tôt et que la pandémie aurait influencé l'accès et la fréquence d'usage. Cette utilisation des réseaux, dont TikTok, pourrait avoir des conséquences tantôt négatives, tantôt positives en termes de bien-être psychologique, conséquences différenciées selon le genre. Enfin, les études suggèrent que les jeunes seraient de plus en plus sensibilisés aux dangers de l'utilisation des réseaux sociaux. À la lumière de ces constats, nous émettons plusieurs hypothèses qui seront mises à l'épreuve dans un contexte belge et canadien.

3. Hypothèses

H1 : Les jeunes Belges comme les jeunes Canadiens passent plus de temps sur les réseaux sociaux depuis la pandémie de COVID-19.

H2 : Les filles belges et canadiennes passent plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons belges et canadiens.

H3 : Les jeunes filles belges et canadiennes se soucient davantage de leur image (apparence physique) sur les médias sociaux que les garçons.

H4 : Les jeunes utilisateurs des réseaux sociaux ont tendance à se tourner davantage vers leurs pairs que toutes autres sources, lorsqu'ils sont victimes de problèmes en ligne.

H5a : Les jeunes connaissent une personne ayant été confrontée à au moins un problème sur les réseaux sociaux.

H5b : Les jeunes ont fait face à au moins un problème sur les médias sociaux.

H5c : En termes de problèmes, les filles sont davantage exposées au cyberharcèlement de type « insultes » que ne le sont les garçons.

H6 : Malgré l'interdiction par la loi belge et la loi canadienne, les jeunes de moins 13 ans ont accès aux réseaux sociaux ET leurs parents savent qu'ils y sont inscrits.

H7 : Les jeunes ayant été sensibilisés aux dangers de l'utilisation des réseaux sociaux et au cyberharcèlement sont davantage conscients des enjeux de sécurité, de confidentialité ainsi que de leurs droits que ceux qui ne l'ont pas été.

4. Méthodologie

Afin de répondre aux questions de recherche, nous avons sondé les opinions et les émotions de jeunes belges et canadiens âgés de huit à dix-huit ans. La méthode du sondage par questionnaire permet de comprendre et de mesurer les opinions et émotions, en l'occurrence celles des jeunes dans leurs premières expériences d'usage des médias sociaux, et ce, dans une perspective comparative belgo-canadienne. Pour des raisons de faisabilité, la collecte des données en ligne a été effectuée en deux temps : d'abord en Belgique (automne 2022) et ensuite au Canada (hiver 2023), après avoir obtenu le certificat éthique de l'Université d'Ottawa pour les données canadiennes⁵. Il est important de noter que le contenu du questionnaire était identique pour tous les participants, tant belges que canadiens. Seuls quelques éléments de syntaxe ont été adaptés en fonction de la culture. La section qui suit décrit les critères d'inclusion, le contenu du questionnaire, ainsi que la collecte des données, en Belgique et au Canada, respectivement.

Critères d'inclusion

Le questionnaire n'était admissible qu'aux participants répondants aux critères suivants : 1) avoir accès aux réseaux sociaux ; 2) être âgé de 8 à 18 ans ; 3) être en mesure de lire le français et de l'écrire. Les personnes correspondant à ces critères d'inclusion étaient invitées à lire un formulaire de consentement et à donner ensuite leur autorisation pour participer à l'enquête. À noter que, pour les participants belges âgés de 8 à 13 ans et les participants canadiens âgés de 8 à 14 ans, le consentement des parents était d'abord requis⁶. Ensuite, pour ces jeunes Canadiens, ils devaient également donner leur assentiment⁷, tel qu'exigé par le Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche.

4.1 Questionnaire

Le questionnaire comportait des questions ouvertes et fermées permettant de mesurer les concepts à l'étude, notamment, les modes d'usage des réseaux sociaux (par exemple la fréquence et les raisons de l'usage), la représentation de soi sur ces médias et le souci de cette représentation, le degré de connaissances sur les risques, sur la protection et sur les droits des jeunes par rapport aux réseaux sociaux.

⁵ Voir le certificat en annexe D.

⁶ Voir les formulaires de consentement en annexe B.

⁷ Voir le formulaire d'assentiment en annexe C.

Le questionnaire a été développé en plusieurs étapes. Dans un premier temps, nous avons créé toute une série de questions. Par la suite, ces questions ont été validées, à des fins de compréhension, auprès d'une jeune utilisatrice belge⁸. Cet exercice de pilotage a permis d'effectuer quelques ajustements dans la formulation de certaines questions et de confirmer que le temps de complétion du questionnaire était d'environ 15 minutes. Le questionnaire a ensuite été déposé sur la plateforme Lime Survey et retesté à nouveau auprès de trois jeunes utilisateurs belges⁹. Finalement, ce questionnaire est composé de cinq sections, pour un total de 43 questions¹⁰. Il contient deux types de questions : ouvertes et fermées. Le premier type permet aux participants d'exprimer leurs opinions avec leurs propres mots. Par exemple, les participants sont invités à donner leur avis à la question : « *Est-ce important pour toi d'être populaire sur TikTok ? Précise ta réponse.* » En revanche, pour les questions fermées, des réponses prédéterminées sont affichées et les répondants doivent sélectionner une des options proposées. Par exemple, « *Est-ce que tes parents savent que tu utilises les réseaux sociaux ?* » : « *Oui / Non / Je ne sais pas.* » ; « *Quel(s) appareil(s) utilises-tu pour aller sur Internet ?* : « *Téléphone personnel / Téléphone des parents ou amis / Tablette / Ordinateur familial / Ordinateur personnel / Autre : préciser.* »

La première section du questionnaire comprend cinq questions visant à établir le profil sociodémographique du participant (âge, sexe, ville de provenance, etc.). La seconde section concerne l'utilisation des réseaux sociaux de manière générale et est composée de 13 questions, dont par exemple : « *Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux lorsque tu te connectes (en moyenne) ?* » La troisième section est composée de cinq questions spécifiques à l'utilisation du réseau social TikTok. Cette partie n'est accessible qu'aux participants ayant indiqué qu'ils étaient inscrits sur cette plateforme. Dans la quatrième section du questionnaire, nous explorons cette utilisation du réseau TikTok en lien avec la représentation de soi, précisément l'estime de soi. Cette partie comprend six questions qui traitent des émotions, de l'apparence physique et de la perception de popularité toujours en lien avec le réseau TikTok, par exemple : « *À quel point fais-tu attention à ton apparence physique (tenue, cheveux, etc.) lorsque tu publies une photo ou une vidéo de toi sur TikTok ?* » Et enfin, la dernière section du questionnaire est composée de 11 questions en lien avec les risques et la protection des

⁸ Jeune adolescente de 12 ans qui possède son propre téléphone intelligent et qui est inscrite sur TikTok.

⁹ Un garçon de 11 ans qui a son propre smartphone, mais qui n'utilise pas TikTok, une fille de 14 qui possède son propre téléphone intelligent et qui est inscrite sur TikTok et un garçon de 13 ans qui a son propre smartphone et qui utilise TikTok.

¹⁰ Voir le questionnaire complet en annexe D.

utilisateurs des réseaux sociaux. Le but de cette partie est de déterminer si les jeunes sont suffisamment informés sur les risques liés à l'utilisation des médias sociaux et s'ils en savent assez sur les démarches à suivre en cas de problème. Par exemple, pour la question, « *As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux ? Tu peux donner plusieurs réponses.* » Les jeunes avaient le choix parmi « *Aucun problème / Je me suis senti.e mal à l'aise / J'ai vu du contenu inapproprié/choquant / J'ai été la cible de moqueries / J'ai reçu des menaces / J'ai reçu des insultes / J'ai subi du harcèlement / On a piraté mon compte / Autre : préciser.* » Cette section du questionnaire est sans doute la plus délicate étant donné qu'elle pouvait exposer les participants à de l'inconfort psychologique ou émotionnel. Certaines questions pouvaient potentiellement entraîner un risque sur la santé mentale du répondant, en lui rappelant de mauvais souvenirs. En effet, cette section réfère indirectement au cyberharcèlement et d'autres problèmes rencontrés sur Internet, et particulièrement sur les réseaux sociaux. Pour pallier ces inconvénients, nous avons informé les participants des mesures à prendre en cas de problème dans le formulaire de consentement. De plus, nous avons délibérément laissé un espace vide, sous forme de question « bonus », afin que les jeunes puissent raconter leur expérience s'ils le souhaitaient ou s'ils en ressentaient le besoin.

4.2 La collecte de données en Belgique

Tel qu'énoncé précédemment, en Belgique¹¹, la collecte de données s'est effectuée durant l'automne 2022. Nous avons rendu le questionnaire accessible aux participants via la plateforme Lime Survey ; le questionnaire a aussi été diffusé sur Facebook et Instagram dès le 11 octobre 2022. Après quelques jours, dans le but d'obtenir plus de répondants, nous avons acheminé des courriels à différentes écoles secondaires et maisons de jeunes à travers la Wallonie en utilisant les adresses mails disponibles sur le site <https://servicejeunesse.cfwb.be/>¹³.

Une fois sur Lime Survey, le participant (âgé de 13 ans et plus) devait lire et accepter un formulaire de consentement avant d'accéder au questionnaire. Pour les participants âgés de moins de 13 ans, un formulaire de consentement devait d'abord être complété par les parents ou les tuteurs. En effet, en Belgique, la jurisprudence, basée sur le RGPD¹⁴ (Règlement général

¹¹ À noter qu'en Belgique, il n'était pas nécessaire de passer par un comité d'éthique pour réaliser la collecte de données.

¹² Consulté le 20 octobre 2022.

¹³ Consulté le 20 octobre 2022.

¹⁴ Se référer à l'article 8 du chapitre II du RGPD (CNIL, 2023).

sur la protection des données), prévoit que l'âge minimum à partir duquel un jeune est autorisé à donner son consentement sans demander à ses parents est de 13 ans. Avant cet âge, il est obligatoire d'obtenir le consentement de l'adulte responsable du jeune (Autorité de protection des données, 2023). Le formulaire de consentement libre et éclairé précisait la nature de l'étude, les objectifs du questionnaire et le mode de participation, en sus des risques et inconvénients liés à cette même participation (voir annexe B, les formulaires de consentement).

Au départ, nous avons opté pour une pseudonymisation des données des répondants puisque nous avons récolté les prénoms des participants belges. Cependant, il n'a pas été possible de faire de même pour les participants canadiens. Par souci de standardisation, l'ensemble des données a, en conséquence, été anonymisé.

4.3 La collecte de données au Canada

La procédure nous permettant d'effectuer notre étude a été différente au Canada. En effet, en octobre 2022, nous avons soumis une demande d'approbation éthique auprès du Comité d'éthique de la recherche (CÉR) de l'Université d'Ottawa (volet en sciences sociales et humanités). Cette étape était obligatoire afin de pouvoir amorcer le recrutement des participants et la diffusion du questionnaire (voir annexe D, le certificat éthique obtenu le 5 janvier 2023).

Afin d'adhérer aux règles du CÉR, le recrutement des participants canadiens a été effectué comme suit : nous avons d'abord contacté les directeurs et directrices d'une école primaire et d'une école secondaire de la région de la capitale nationale pour leur faire part de notre étude et solliciter ainsi leur intérêt à y participer. Dès réception de la confirmation, nous avons rédigé un courriel d'invitation à l'intention des élèves. Ce courriel contenait notamment une courte explication de l'étude ainsi qu'un lien menant vers la plateforme Lime Survey, et de facto, vers le formulaire de consentement ainsi que vers le questionnaire. Au vu des différences dans les réglementations entre le Canada et la Belgique, nous avons rédigé un formulaire de consentement pour les participants âgés de 14 à 18 ans, un formulaire de consentement pour les parents dont les participants sont âgés de moins de 14 ans, ainsi qu'un formulaire d'assentiment pour ces participants. Ce sont les directeurs et directrices qui ont acheminé le courriel d'invitation (contenant le lien avec le questionnaire) à leurs élèves, via leur adresse courriel. En effet, nous n'avons jamais eu accès aux adresses courriels de ces derniers. La collecte de données au Canada s'est effectuée de début février à début mars 2023.

4.4 Description des échantillons

4.4.1 Échantillon belge

Après avoir laissé l'enquête ouverte pendant un mois, nous avons obtenu un total de 565 *ID number*. Ce chiffre représente le nombre de questionnaires ayant été « ouverts », qu'ils aient été complétés ou non. Par ailleurs, seuls les formulaires complétés et soumis ont été sélectionnés pour l'analyse ($n = 317$). Suivant l'étape de nettoyage des données, effectuée en fonction des critères d'inclusion relatifs à l'âge et à l'accès aux réseaux sociaux mais aussi en fonction du consentement des participants, les réponses de 201 participants belges ont donc été conservées pour les analyses.

4.4.2 Échantillon canadien

L'enquête diffusée au Canada a aussi été rendue accessible durant une période d'un mois à l'issue de laquelle un total de 423 *ID number* a été obtenu. De ce nombre, 329 participants ont complété le questionnaire. Cependant, suivant l'étape de nettoyage des données (critères d'inclusion, d'usage des médias sociaux et confirmation de consentement), les réponses de 156 participants ont été retirées. Au total, l'échantillon canadien est donc composé de 173 participants.

5. Analyses et résultats

L'analyse nécessite la prise en compte des différences en termes de réglementation des données et de la confidentialité en matière de médias sociaux. Cette section du mémoire se divise en deux grandes parties. Dans la première, nous présentons les résultats d'analyses descriptives, notamment de fréquences, relatives au profil des participants ainsi que le résultat d'analyses de leurs réponses sur les différentes questions sous-jacentes à cette étude. La seconde partie inclut les résultats d'analyses croisées qui ont permis de mettre à l'épreuve les hypothèses. Ces analyses croisées reposent à certains égards sur une différence d'effectifs en raison du caractère non obligatoire de certaines questions et, par conséquent, certains jeunes n'y ont pas répondu.

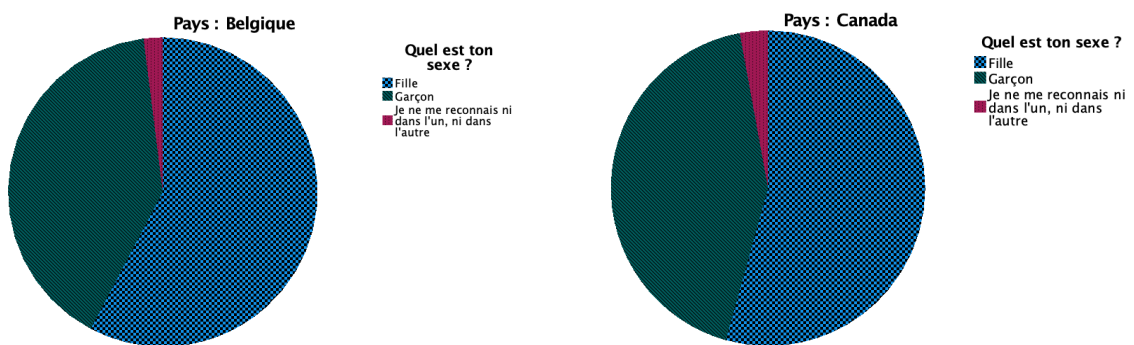
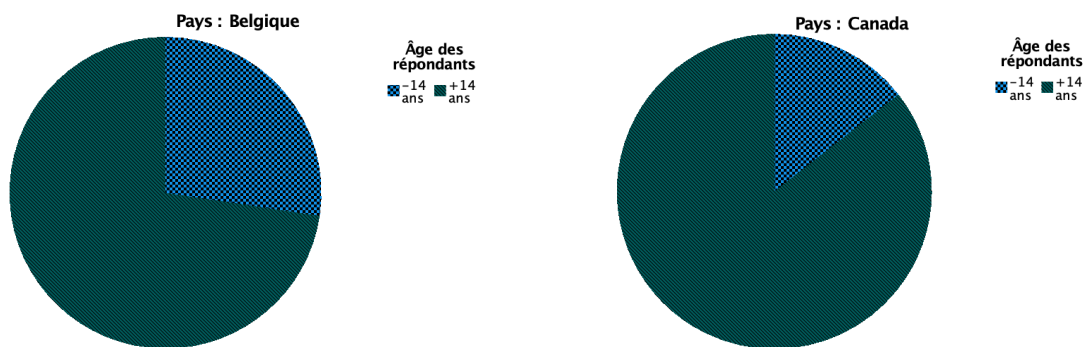
5.1 Analyses descriptives

Ces analyses ont été réalisées à l'aide de tableaux de calculs des fréquences, et cela, via le logiciel SPSS. Elles visaient à décrire le profil des participants ainsi que leurs habitudes de consommation concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

Tableau 1. Âges, années scolaires, sexes des participants belges et canadiens.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Quel âge as-tu ?	Moins de 8 ans	2	0	2
	8 à 10 ans	5	0	5
	11 à 13 ans	48	25	73
	14 ans ou plus	146	148	294
	Total	201	173	374
En quelle année scolaire es-tu ?	Primaire	9	3	12
	1e secondaire	15	12	27
	2e secondaire	53	36	89
	3e secondaire ou plus	124	122	246
	Total	201	173	374
Quel est ton sexe ?	Fille	116	94	210
	Garçon	81	74	155
	Je ne me reconnais ni dans l'un, ni dans l'autre	4	5	9
	Total	201	173	374

Dans le tableau ci-dessus, nous remarquons qu'un total de 374 répondants est recensé et, parmi eux, 201 proviennent de la Belgique et 173 du Canada. Notons que ces chiffres sont suffisamment élevés pour effectuer des analyses statistiques croisées qui soient significatives et ainsi tester nos hypothèses. La plupart des répondants ont plus de 14 ans, cela signifie que près de 66 % des participants sont inscrits en troisième secondaire, au Canada comme en Belgique. Seulement 12 des 374 participants sont à l'école primaire. Aussi, le tableau indique que 210 filles, 155 garçons, ainsi que neuf participants ne s'identifiant à aucune de ces catégories, ont complété le questionnaire.

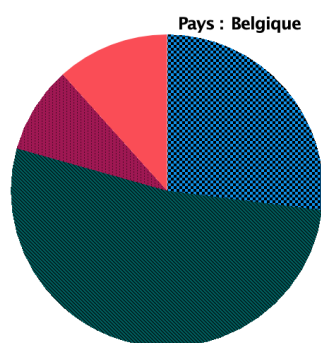


Le tableau 2 indique que 96 % des répondants possèdent leur propre téléphone intelligent. Il semble que ce soit le moyen privilégié pour naviguer sur les réseaux sociaux puisque 347 jeunes affirment utiliser cet appareil pour cette raison. Les résultats révèlent que plus de la moitié des répondants n'avaient pas accès aux réseaux sociaux avant d'avoir leur propre téléphone, que ce soit en Belgique ou au Canada.

Tableau 2. Utilisation des réseaux chez les participants belges et canadiens.

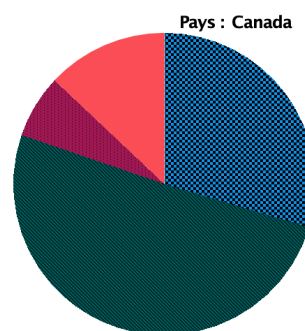
Pays		
Belgique	Canada	Total
Effectif	Effectif	Effectif

J'utilise mon propre téléphone pour aller sur Internet.	Oui	189	158	347
	Non	12	15	27
	Total	201	173	374
J'utilise le téléphone de mes parents ou amis pour aller sur Internet.	Oui	16	11	27
	Non	185	162	347
	Total	201	173	374
J'utilise une tablette pour aller sur Internet.	Oui	36	91	127
	Non	165	82	247
	Total	201	173	374
J'utilise l'ordinateur pour aller sur Internet.	Oui	27	22	49
	Non	174	151	325
	Total	201	173	374
J'utilise mon propre ordinateur pour aller sur Internet.	Oui	73	57	130
	Non	128	116	244
	Total	201	173	374
J'utilise autre chose pour aller sur Internet.	Oui	4	4	8
	Non	197	169	366
	Total	201	173	374
Est-ce que tu as ton propre smartphone ?	Oui	189	163	352
	Non	7	8	15
	Total	196	171	367
Pouvais-tu utiliser les réseaux sociaux avant d'avoir ton propre smartphone ?	Oui	51	48	99
	Non	99	82	181
	Oui, temps limité	17	11	28
	Oui, avec un adulte	22	21	43
	Total	189	162	351



Utilisation des réseaux avant d'avoir son propre smartphone

- Oui
- Non
- Oui, temps limité
- Oui, avec un adulte



Utilisation des réseaux avant d'avoir son propre smartphone

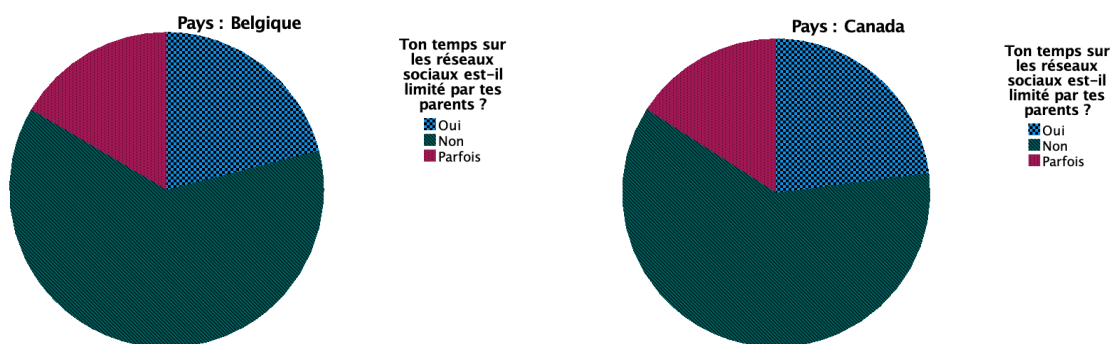
- Oui
- Non
- Oui, temps limité
- Oui, avec un adulte

Graphique 3. Répartition des répondants en fonction de leur utilisation des réseaux sociaux avant d’avoir leur propre smartphone.

Le tableau 3, ci-dessous, nous permet d’observer que 53 participants, soit 15 % d’entre eux, utilisent les réseaux sociaux depuis moins d’un an. De plus, ce tableau indique que plus de 81 % des répondants utilisent les réseaux sociaux plusieurs fois par jour et, pour la majorité, leurs parents savent qu’ils utilisent les réseaux sociaux. Par ailleurs, près de 62 % des répondants déclarent ne pas avoir de limite de temps imposée par leurs parents quant à l’utilisation de ces réseaux. Enfin, au total 26 % des adolescents utilisent les réseaux à l’insu de leurs parents.

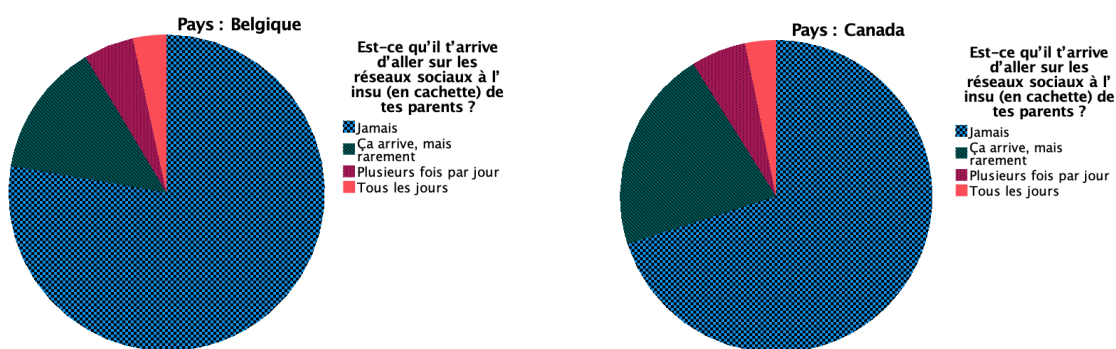
Tableau 3. Utilisation des réseaux chez les participants belges et canadiens (suite).

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Depuis quand es-tu inscrit sur les réseaux sociaux ?	Moins d'un an	25	28	53
	Plus d'un an	157	141	298
	Total	182	169	351
À quelle fréquence (combien de fois) utilises-tu les réseaux sociaux ?	Moins d'une fois par mois	0	1	1
	1 ou 2 fois par mois	2	1	3
	1 ou 2 fois par semaine	6	9	15
	Une fois tous les jours	26	23	49
	Plusieurs fois par jour	163	138	301
	Total	197	172	369
Est-ce que tes parents savent que tu utilises les réseaux sociaux ?	Oui	198	167	365
	Non	2	2	4
	Je ne sais pas	1	2	3
	Total	201	171	372
Ton temps sur les réseaux sociaux est-il limité par tes parents ?	Oui	42	39	81
	Non	125	104	229
	Parfois	33	27	60
	Total	200	170	370
Est-ce qu’il t’arrive d’aller sur les réseaux sociaux à l’insu (en cachette) de tes parents ?	Jamais	136	110	246
	Ça arrive, mais rarement	24	33	57
	Plusieurs fois par jour	9	9	18
	Tous les jours	6	5	11
	Total	175	157	332



Graphique 4. Répartition des répondants en fonction des limites imposées par leurs parents concernant l'utilisation des réseaux sociaux.

Le graphique 5, ci-dessous, permet de déceler que plus de jeunes canadiens que de jeunes belges naviguent sur les réseaux sociaux en cachette.



Graphique 5. Répartition des répondants en fonction de leur utilisation des réseaux sociaux à l'insu de leurs parents.

Le tableau qui suit montre que 78 % des répondants sont inscrits sur le réseau social TikTok et qu'il s'agit de l'application la plus utilisée pour 42 % d'entre eux.

Tableau 4. Inscription et utilisation de TikTok chez les participants belges et canadiens.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Sur quels réseaux sociaux es-tu inscrit.e (= as-tu créé un compte) ?	Oui	169	123	292
	Non	32	50	82
	Total	201	173	374

Quels réseaux utilises-tu le plus ? [TikTok]	Le plus utilisé	105	51	156
	2ème	43	39	82
	3ème	10	12	22
	4ème	6	4	10
	Le moins utilisé	7	4	11
	Pas utilisé	30	62	92
Total		201	172	373

Le tableau ci-dessous montre que la moitié des répondants détient un compte public. Au Canada, TikTok est principalement utilisé à des fins de divertissement tandis qu'en Belgique, son utilisation est plus diversifiée. Ainsi, plus de jeunes belges indiquent publier des vidéos et suivre des influenceurs sur la plateforme (voir graphique 6, annexe E). Enfin, moins de 10 % des participants ont affirmé qu'il était important pour eux d'être populaires sur TikTok.

Tableau 5. Les raisons de l'usage de TikTok chez les participants belges et canadiens.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Dans quel but utilises-tu TikTok ?	Se divertir	71	80	151
	Suivre des influenceurs	24	2	26
	S'informer	17	11	28
	Publier du contenu	29	7	36
	Autre	7	8	15
Total		148	108	256
Est-ce que tu publies des vidéos sur TikTok ?	Oui	81	35	116
	Non	84	87	171
	Total	165	122	287
Est-ce que ton compte TikTok est privé ?	Oui	77	65	142
	Non	88	54	142
	Total	165	119	284
Est-ce important pour toi d'être populaire sur TikTok ?	Oui	18	7	25
	Non	151	116	267
	Total	169	123	292

5.2 Analyses croisées

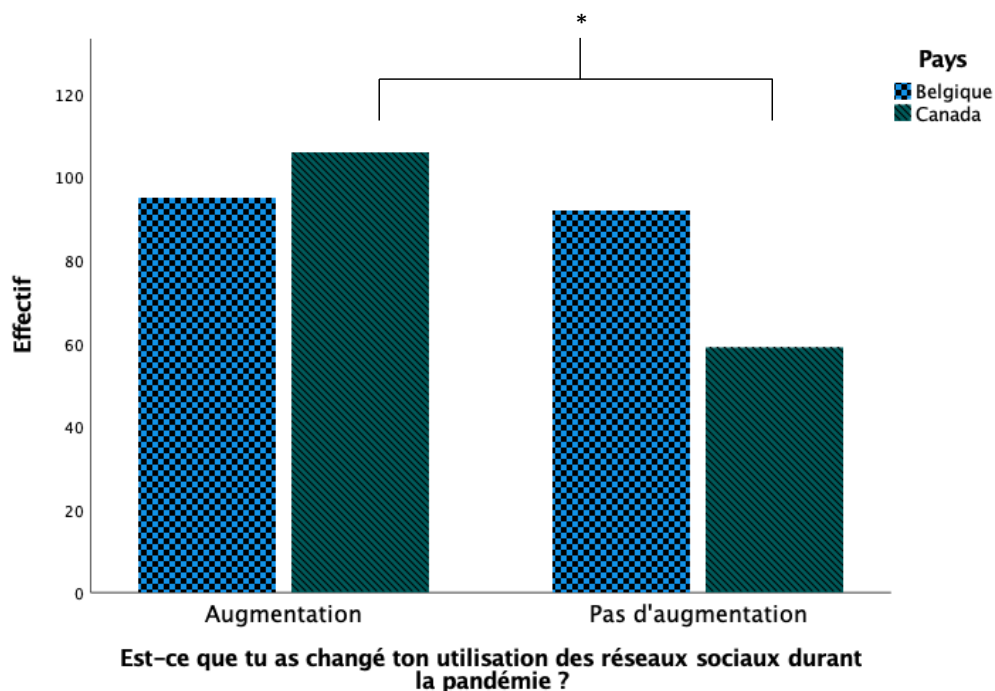
Les analyses suivantes nous ont permis de mettre à l'épreuve les hypothèses émises dans la troisième section du mémoire. Les résultats sont présentés dans ce qui suit.

H1. Les jeunes Belges comme les jeunes Canadiens passent plus de temps sur les réseaux sociaux depuis la pandémie de COVID-19.

Tableau 6. Utilisation des réseaux sociaux chez les jeunes Belges et Canadiens depuis la pandémie.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Est-ce que tu as changé ton utilisation des réseaux sociaux durant la pandémie ?	Augmentation de l'utilisation	95	106	201
	Pas d'augmentation de l'utilisation	92	59	151
	Total	187	165	352

Un test khi-carré a été effectué afin de déterminer si les jeunes Belges et Canadiens utilisaient les réseaux sociaux plus fréquemment depuis la pandémie. Les résultats (voir graphique 7) montrent une différence significative, avec une tendance à utiliser les réseaux sociaux plus souvent depuis la pandémie ($\chi^2 (1) = 6,46, p = 0,011, p < 0,05$), et ceci, **uniquement** chez les jeunes Canadiens.



Graphique 7. * $p < 0,05$.

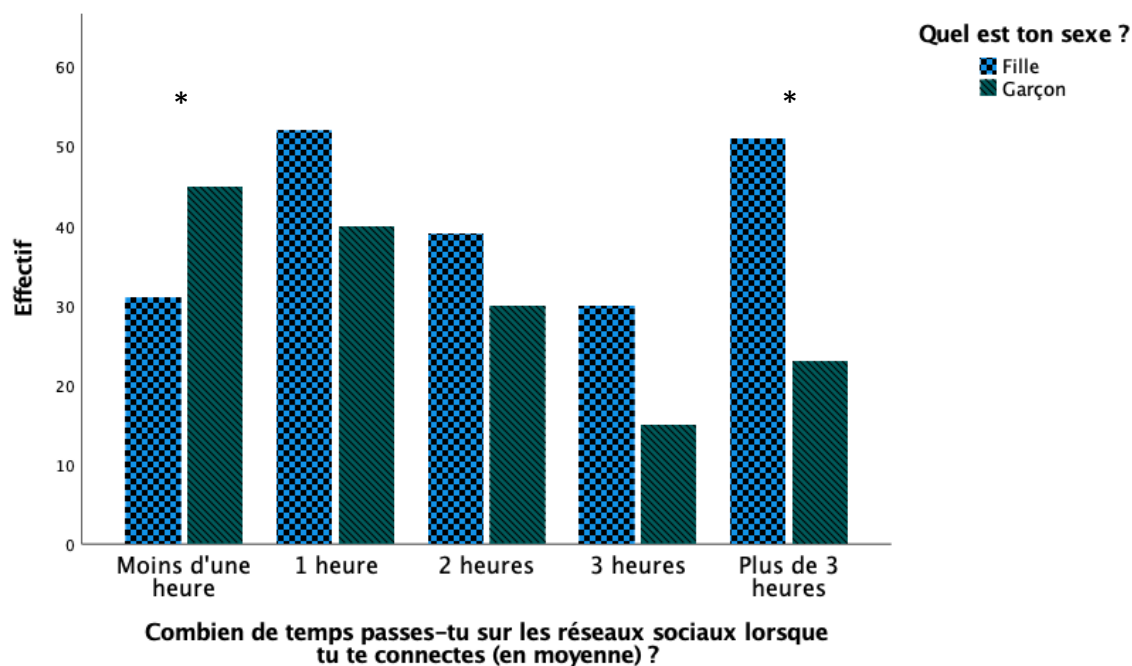
Les données montrent qu'il y a une augmentation de l'utilisation des réseaux au Canada, mais pas en Belgique. De plus, très peu de personnes révèlent utiliser moins souvent les réseaux sociaux dans les deux pays (voir graphique 8, annexe E)

H2. Les filles belges et canadiennes passent plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons belges et canadiens.

Un test khi-carré a été effectué afin de déterminer si les filles belges et canadiennes passent plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons belges et canadiens. Les résultats (voir graphique 9) montrent une différence significative, avec une tendance pour les filles à utiliser plus souvent les réseaux sociaux que les garçons ($\chi^2(4) = 14,17, p = 0,007, p < 0,05$). *H2* est donc confirmée. De plus, les données montrent qu'un plus grand nombre de garçons indiquent y passer moins d'une heure au quotidien, comparativement aux filles. La tendance inverse est observée avec un plus grand nombre de filles que de garçons déclarant passer plus de trois heures sur les réseaux.

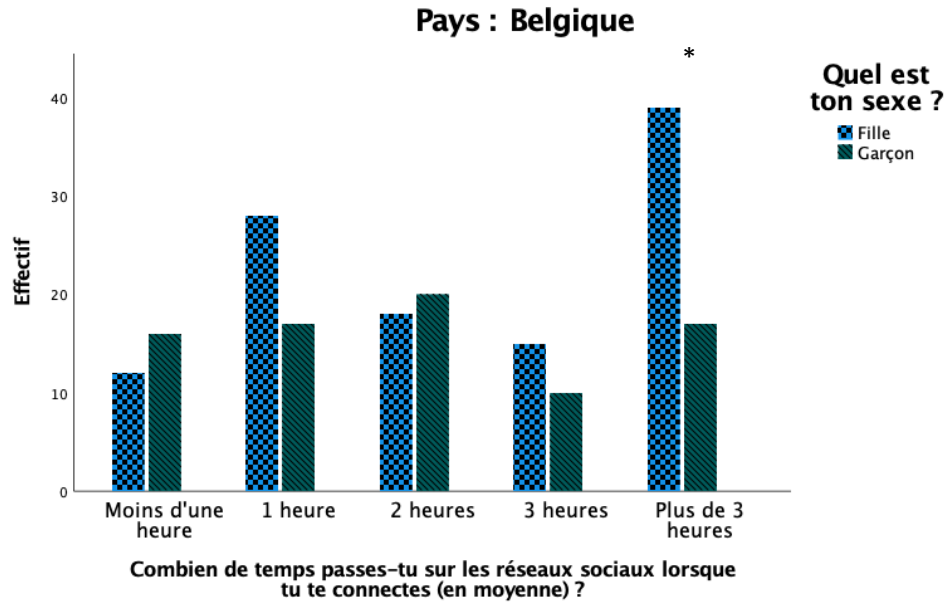
Tableau 7. Temps passé sur les réseaux sociaux en fonction du sexe.

		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux lorsque tu te connectes (en moyenne) ?	Moins d'une heure	31	45	76
	1 heure	52	40	92
	2 heures	39	30	69
	3 heures	30	15	45
	Plus de 3 heures	51	23	74
	Total	203	153	356

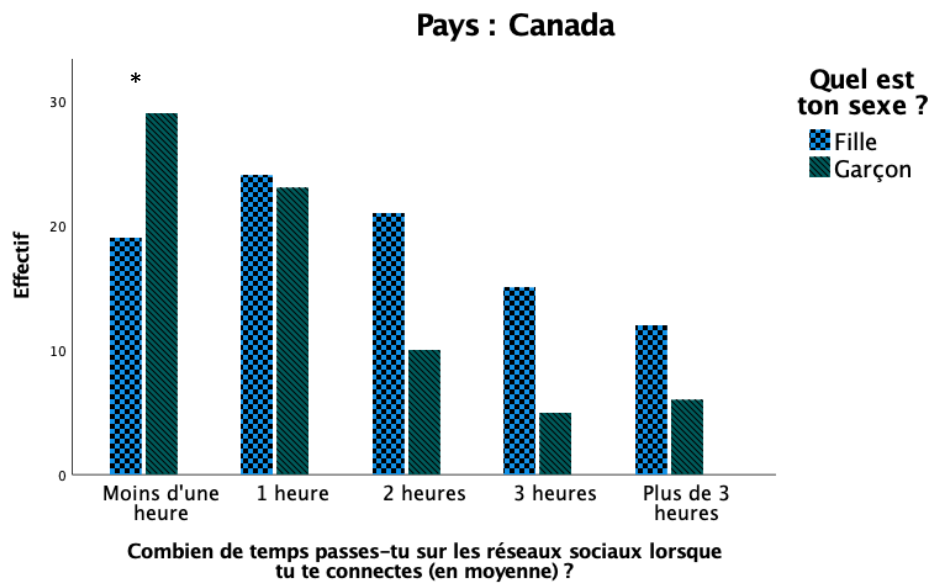


Graphique 9. * $p < 0,05$.

En comparant les données entre la Belgique (voir tableau 8, annexe E) et le Canada (voir tableau 9, annexe E), les résultats montrent qu'en Belgique, il y a une tendance pour les garçons à passer moins d'une heure sur les réseaux sociaux, comparativement aux filles. À l'opposé, on observe une différence significative avec plus de filles qui indiquent passer plus de trois heures sur les réseaux que de garçons (voir graphique 10). Au Canada (voir graphique 11), nous observons une différence significative avec un plus grand nombre de garçons déclarant passer moins d'une heure sur les réseaux sociaux que les filles qui, elles, indiquent passer trois heures sur les réseaux, comparativement aux garçons canadiens.



Graphique 10. * $p < 0,05$.



Graphique 11. * $p < 0,05$.

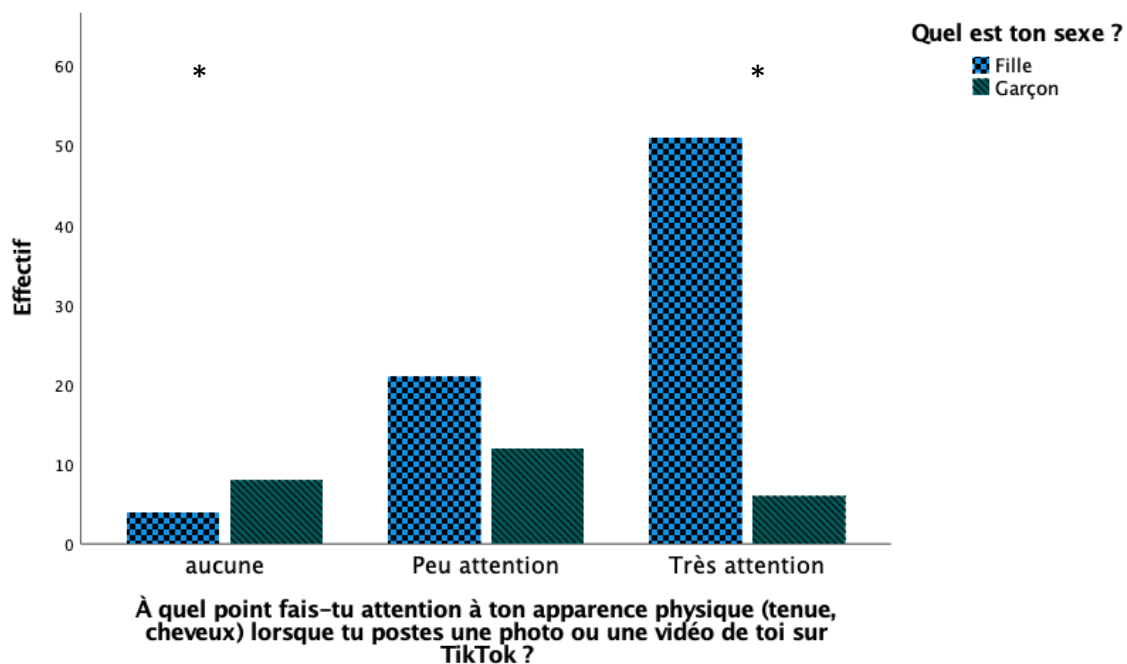
H3. Les jeunes filles belges et canadiennes se soucient davantage de leur image (apparence physique) sur les médias sociaux que les garçons.

Un test khi-carré a été effectué afin de déterminer si les filles belges et canadiennes se soucient davantage de leur apparence physique que les garçons lorsque qu’elles publient des vidéos d’elles-mêmes sur TikTok. Il est à noter que les participants des deux pays ont été regroupés pour cette question, au vu du taux peu élevé de réponses à cette question (voir annexe E, les tableaux 10 et 11 de résultats). Les résultats (voir graphique 12) montrent une différence significative, avec une tendance pour les filles à faire plus attention à leur apparence physique

que les garçons ($\chi^2 (2) = 19,49, p < 0,001$). Cette hypothèse est donc également confirmée. En particulier, un plus grand nombre de garçons déclarent n'y porter **aucune** attention alors qu'un plus grand nombre de filles expliquent y faire **très** attention. Cette tendance s'observe de la même manière dans les deux pays.

Tableau 12. Souci de l'image (apparence physique) accordé en fonction du sexe.

		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
À quel point fais-tu attention à ton apparence physique (tenue, cheveux, etc.) lorsque tu publies une photo ou une vidéo de toi sur TikTok ?	Aucune	4	8	12
	Peu attention	21	12	33
	Très attention	51	6	57
	Total	76	26	102



Graphique 12. * $p < 0,001$.

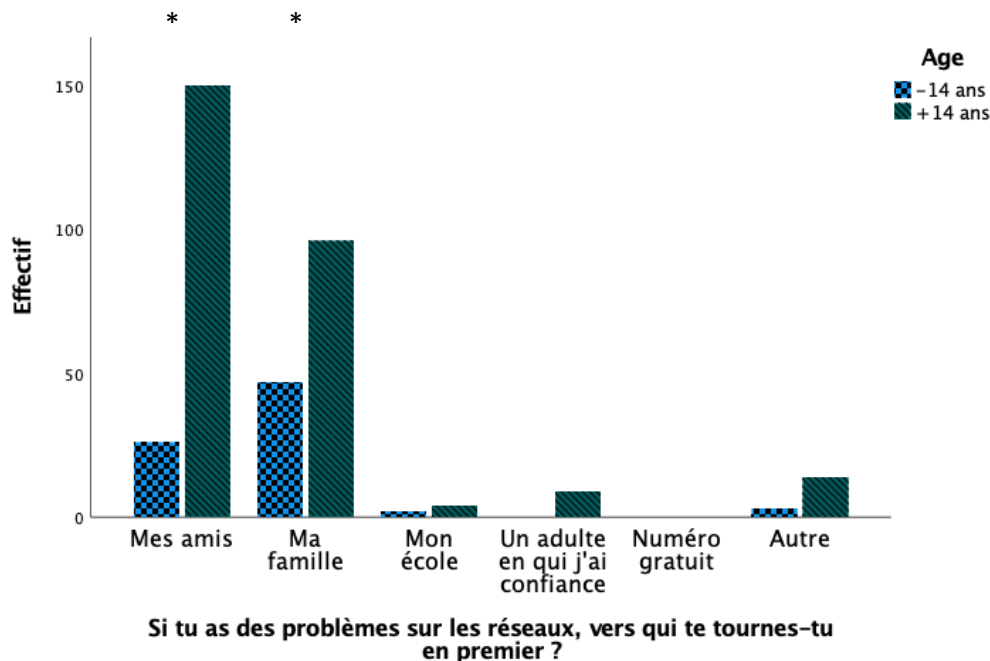
H4. Les jeunes utilisateurs des réseaux sociaux ont tendance à se tourner davantage vers leurs pairs que vers toute autre source lorsqu'ils sont victimes de problèmes en ligne.

Un test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer vers qui en premier les jeunes se tournaient en cas de problème rencontré sur les réseaux sociaux. Les résultats (voir graphique 13) montrent une différence significative ($\chi^2 (4) = 18,23, p < 0,01$) en fonction de

l'âge des participants, avec une tendance pour les jeunes de plus de 14 ans à se tourner d'abord vers leur pairs et une tendance pour les jeunes de moins de 14 ans à se tourner en premier vers leur famille. Notre hypothèse est donc partiellement confirmée.

Tableau 13. Vers qui en premier les jeunes se tournent-ils en cas de problème sur les réseaux en fonction de leur âge.

		Âge		
		-14 ans	+14 ans	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Si tu as des problèmes sur les réseaux, vers qui te tournes-tu en premier ?	Mes amis	26	150	176
	Ma famille	47	96	143
	Mon école	2	4	6
	Un adulte de confiance	0	9	9
	Numéro gratuit	0	0	0
	Autre	3	14	17
	Total	78	273	351



Graphique 13. * $p < 0,01$.

Pour aller plus loin dans ces analyses, nous avons comparé les données belges et canadiennes (voir tableaux 14 et 15, annexe E). Les différences signalées dans le graphique 13 sont significatives de la même manière dans les deux pays. Cependant, en Belgique (voir graphique 14, annexe E), il y a aussi une tendance pour les répondants de plus de 14 ans indiquant se tourner vers un adulte de confiance en cas de problème rencontré sur les réseaux.

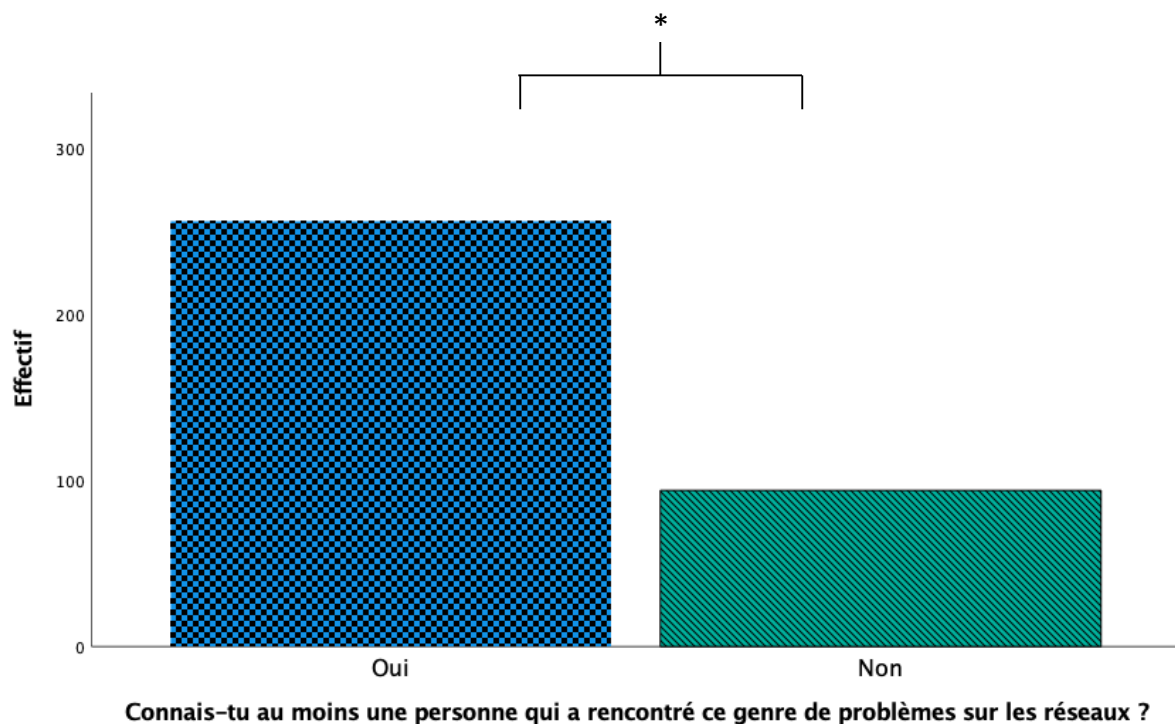
Cette tendance n'est pas observée au Canada où les jeunes de plus de 14 ans semblent se tourner vers d'autres ressources (voir graphique 15, annexe E).

H5a. Les jeunes connaissent une personne ayant été confrontée à au moins un problème sur les réseaux sociaux.

Un test khi-carré a été effectué afin de déterminer si les jeunes connaissent au moins une personne qui a rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux. Les résultats (voir graphique 16) montrent une différence significative ($\chi^2 (1) = 78,84, p < 0,001$) avec un plus grand nombre de participants qui connaissent au moins une personne qui a eu des problèmes sur les réseaux, confirmant ainsi l'hypothèse.

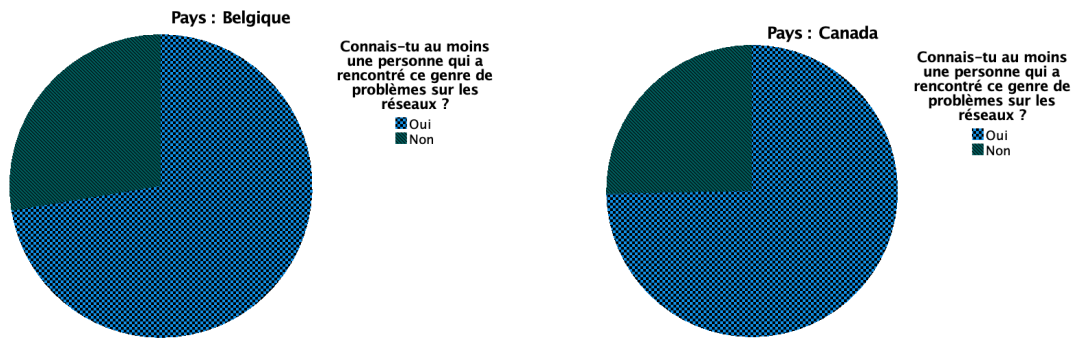
Tableau 16. Connaissance d'une personne ayant rencontré des problèmes sur les réseaux en fonction du pays.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Connais-tu au moins une personne qui a rencontré des problèmes sur les réseaux ?	Oui	136	120	256
	Non	53	41	94
	Total	189	161	350



Graphique 16. * $p < 0,001$.

Pour aller plus loin dans ces analyses, nous avons vérifié si les différences observées étaient similaires tant en Belgique qu'au Canada (voir graphique 17). Les résultats suggèrent, en effet, une différence significative tant au Canada qu'en Belgique. Ainsi, les jeunes belges et les jeunes canadiens indiquent connaître quelqu'un ayant fait face à un problème sur les réseaux.



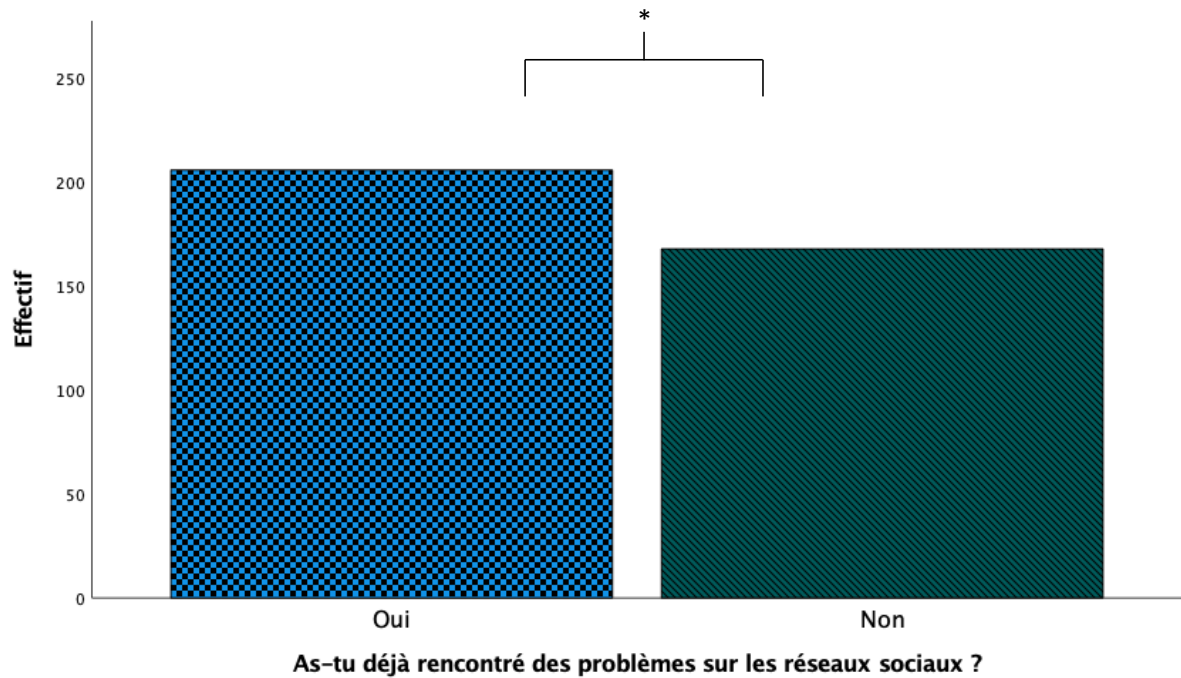
Graphique 17. Répartition des répondants en fonction du fait qu'ils connaissent ou non quelqu'un qui a rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux.

H5b. Les jeunes ont fait face à au moins un problème sur les médias sociaux.

Un test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer si les jeunes ont rencontré au moins un problème sur les réseaux sociaux. Les résultats (voir graphique 18) révèlent une différence significative ($\chi^2 (1) = 3,86$ $p = 0,049$, $p < 0,05$) avec un plus grand nombre de participants ayant déjà rencontré au moins un problème sur les réseaux que de jeunes n'ayant pas rencontré de problème. Cette hypothèse est aussi confirmée.

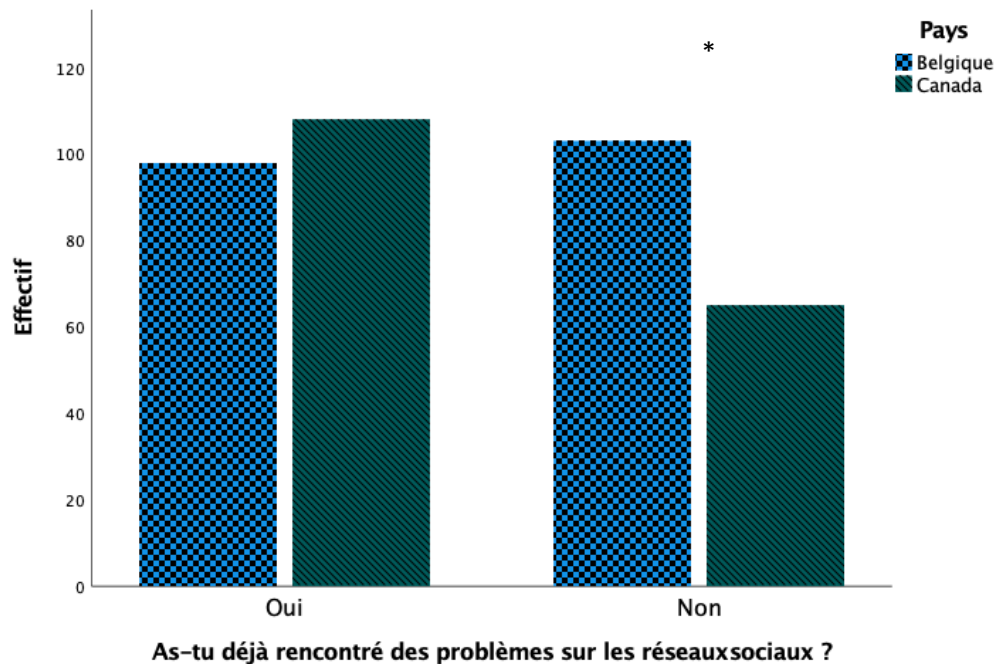
Tableau 17. Nombre de jeunes belges et canadiens ayant rencontré un problème sur les réseaux sociaux.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ?	Oui	98	108	206
	Non	103	65	168
	Total	201	173	374

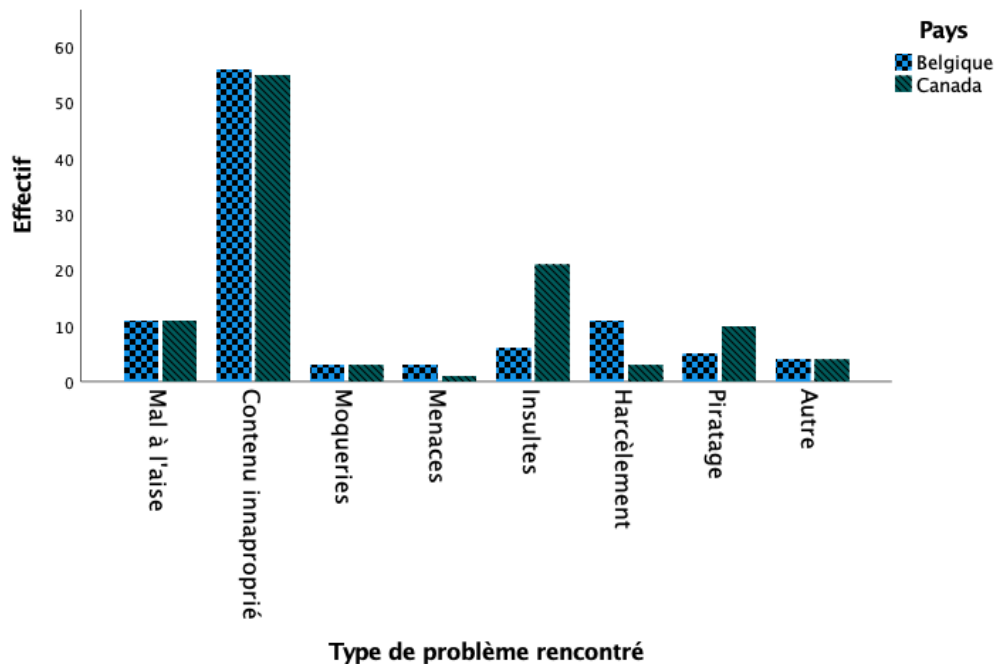


Graphique 18. * $p < 0,05$.

De plus, un autre test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer s’il y avait une différence entre les Belges et les Canadiens. Les résultats (voir graphique 19) montrent une différence significative ($\chi^2 (1) = 7,02$, $p = 0,008$, $p < 0,05$) avec un plus grand nombre de participants belges que canadiens n’ayant **pas** rencontré de problèmes sur les réseaux.



Graphique 19. * $p < 0,05$.



Graphique 20. Type de problème rencontré en fonction du pays.

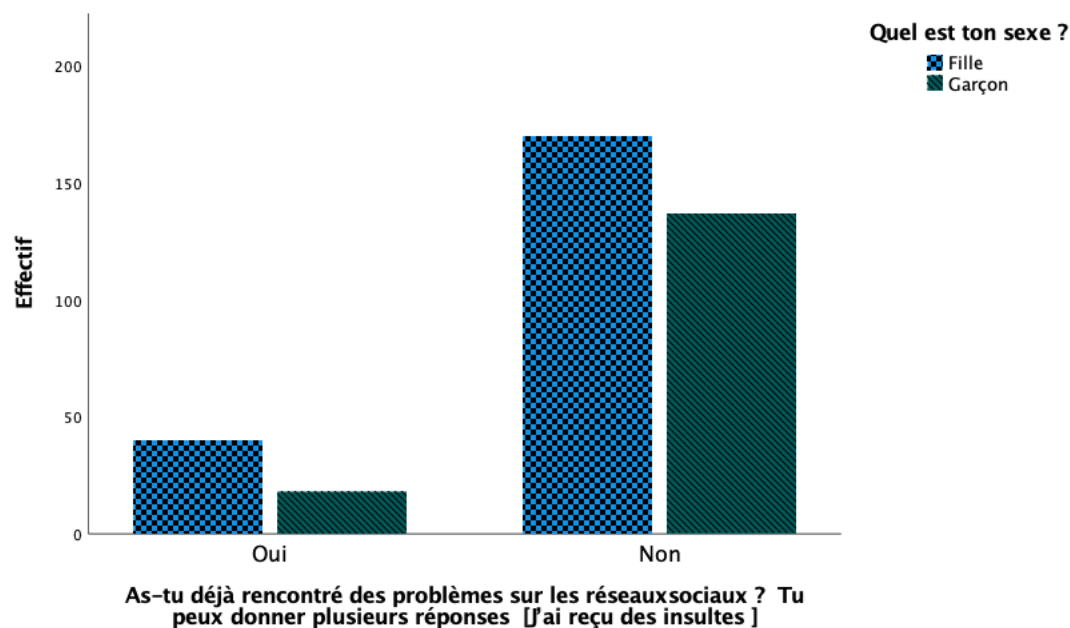
Le graphique ci-dessus révèle face à quel type de problème les jeunes belges et canadiens indiquent être confrontés. Le contenu inapproprié semble être de loin le plus répandu, que ce soit en Belgique ou au Canada.

H5c. En termes de problèmes, les filles sont davantage exposées au cyberharcèlement de type « insultes » que ne le sont les garçons.

Tableau 18. Tendance à se faire insulter sur les réseaux en fonction du sexe.

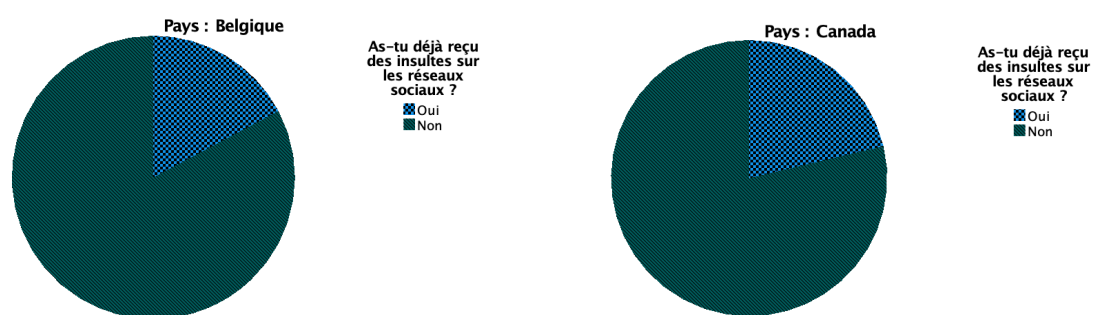
		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ? [Insultes]	Oui	40	18	58
	Non	170	137	307
	Total	210	155	365

Un test khi-carré a été effectué afin de déterminer si les jeunes filles belges et canadiennes étaient davantage l'objet d'insultes sur les réseaux sociaux que les garçons belges et canadiens. Bien qu'il semble y avoir une différence dans le tableau ci-dessus, les résultats du test (voir graphique 21) montrent que cette différence n'est pas significative ($\chi^2(1) = 3,69, p = 0,055, p > 0,05$), infirmant ainsi notre hypothèse.



Graphique 21. Taux de jeunes ayant été insultés en fonction du sexe.

De plus, nous avons comparé ces résultats en fonction du pays (voir tableaux 19 et 20, annexe E). Les analyses ont révélé des résultats similaires. Ainsi, il n'y a pas de différence significative entre les filles et les garçons, que ce soit en Belgique ($\chi^2(1) = 1,43, p = 0,232, p > 0,05$) ou au Canada ($\chi^2(1) = 2,41, p = 0,121, p > 0,05$). Nous pouvons aussi constater qu'il n'y a pas de différence significative en termes de jeunes filles insultées en fonction du pays (voir graphique 22).



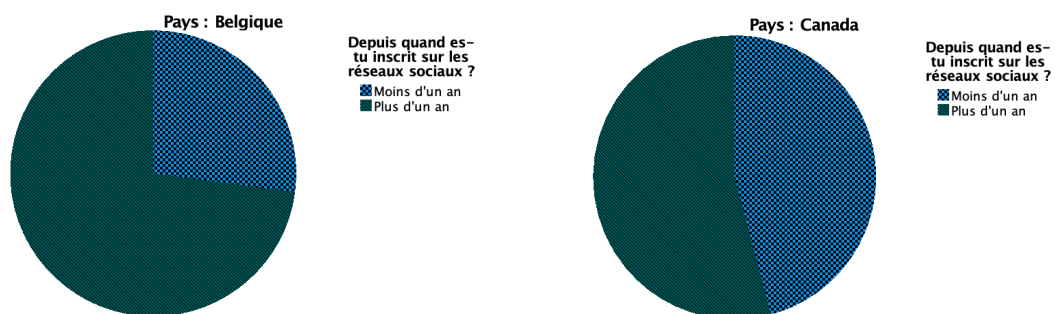
Graphique 22. Seules les filles ont été sélectionnées dans ce graphique.

H6. Malgré l'interdiction par la loi belge et la loi canadienne, les jeunes de moins 13 ans ont accès aux réseaux sociaux ET leurs parents savent qu'ils y sont inscrits.

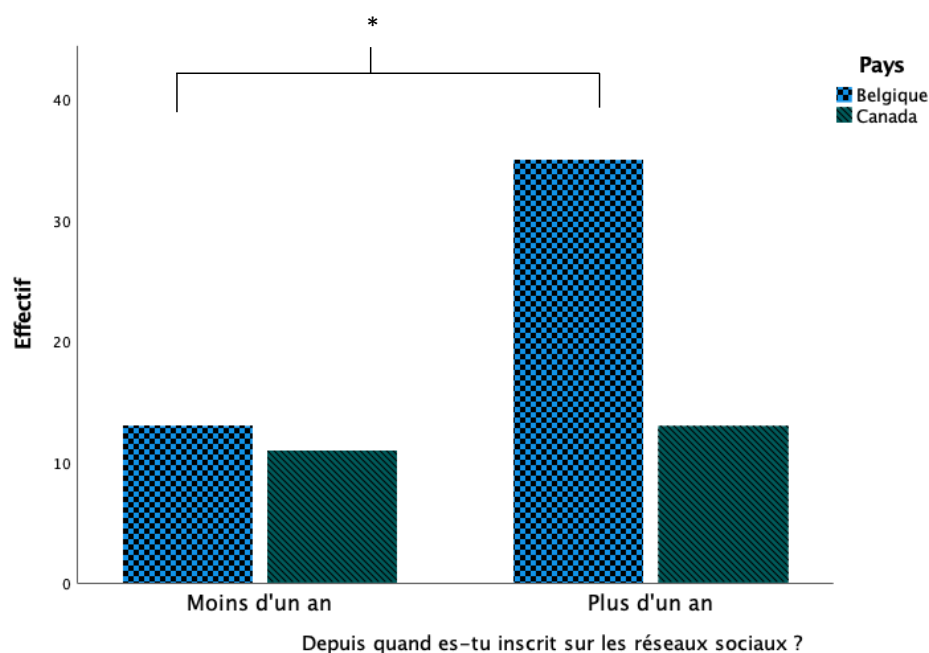
Un test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer si les jeunes se sont inscrits sur les réseaux sociaux avant 13 ans (l'âge légal), en fonction de leur pays de résidence. Les résultats (voir graphique 24), montrent une différence significative en Belgique ($\chi^2 (1) = 10,08, p = 0,001, p < 0,01$) avec une tendance pour les jeunes à s'inscrire sur les réseaux sociaux avant 13 ans. En revanche, cette différence n'est pas retrouvée au Canada, étant donné qu'un nombre équivalent de jeunes de moins de 14 ans déclarent s'être inscrits sur les réseaux sociaux il y a plus d'un an qu'il y a moins d'un an ($\chi^2 (1) = 0,17, p = 0,683, p > 0,05$). Notre hypothèse n'est alors confirmée qu'en Belgique.

Tableau 21. Date d'inscription sur les réseaux pour les jeunes de moins de 14 ans en Belgique et au Canada.

		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Depuis quand es-tu inscrit sur les réseaux sociaux ?	Moins d'un an	13	11	24
	Plus d'un an	35	13	48
	Total	48	24	72



Graphique 23. Seuls les jeunes de moins de 14 ans ont été sélectionnés dans ce graphique.



Graphique 24. * $p < 0,05$.

Par ailleurs, il n'a pas été possible d'effectuer un autre test afin de déterminer si les parents savaient que leur enfant était inscrit sur les réseaux sociaux puisque **tous** les répondants, sans exception, ont indiqué que leurs parents étaient en effet informés de leur inscription sur les réseaux.

H7. Les jeunes ayant été sensibilisés aux dangers de l'utilisation des réseaux sociaux et au cyberharcèlement sont davantage conscients des enjeux de sécurité, de confidentialité ainsi que de leurs droits que ceux qui ne l'ont pas été.

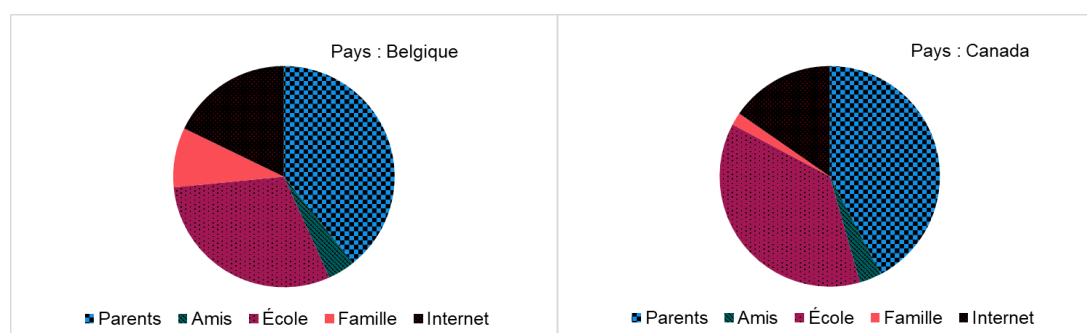
Pour tester cette hypothèse, nous avons dû, dans un premier temps, déterminer qui était l'entité qui sensibilisait davantage les jeunes face aux potentiels dangers des réseaux sociaux.

Tableau 22. Sources de sensibilisation aux risques des médias sociaux et fréquence de sensibilisation.

		Effectif	Pourcentage (%)
À quel point tes parents t'ont-ils informé des risques ?	Pas du tout	30	8,5%
	Un peu	122	34,8%
	Beaucoup	199	56,7%
	Total	351	100,0%
À quel point tes amis t'ont-ils informé des risques ?	Pas du tout	179	52,6%
	Un peu	143	42,1%
	Beaucoup	18	5,3%

	Total	340	100,0%
À quel point ton école t'a-t-elle informé des risques ?	Pas du tout	25	7,2%
	Un peu	160	46,0%
	Beaucoup	163	46,8%
	Total	348	100,0%
À quel point ta famille t'a-t-elle informé des risques ?	Pas du tout	217	64,8%
	Un peu	90	26,9%
	Beaucoup	28	8,4%
	Total	335	100,0%
À quel point Internet t'a-t-il informé des risques ?	Pas du tout	97	28,4%
	Un peu	163	47,7%
	Beaucoup	82	24,0%
	Total	342	100,0%

Le tableau 22 révèle que les parents et l'école sont les entités qui sensibilisent davantage les jeunes des risques que représentent les réseaux sociaux, plus que toutes autres sources (respectivement 56,7% et 46,8%). Pour la suite de notre mise à l'épreuve de l'hypothèse, nous avons utilisé les données relatives à la source « parents », compte tenu qu'ils sont l'entité qui sensibilise le plus les jeunes en Belgique et au Canada (voir tableau 23, annexe E).

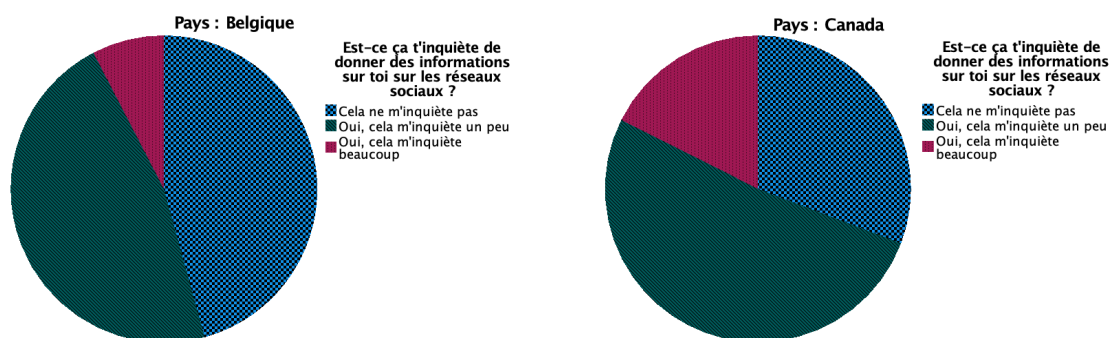


Graphique 25. Entités qui sensibilisent les jeunes par pays.

Dans un deuxième temps, s'appuyant sur l'information relative aux sources de sensibilisation, l'hypothèse a été mise à l'épreuve de deux façons : d'abord quant au degré d'inquiétude face à la communication d'informations personnelles sur les réseaux sociaux et ensuite par rapport à la connaissance des droits.

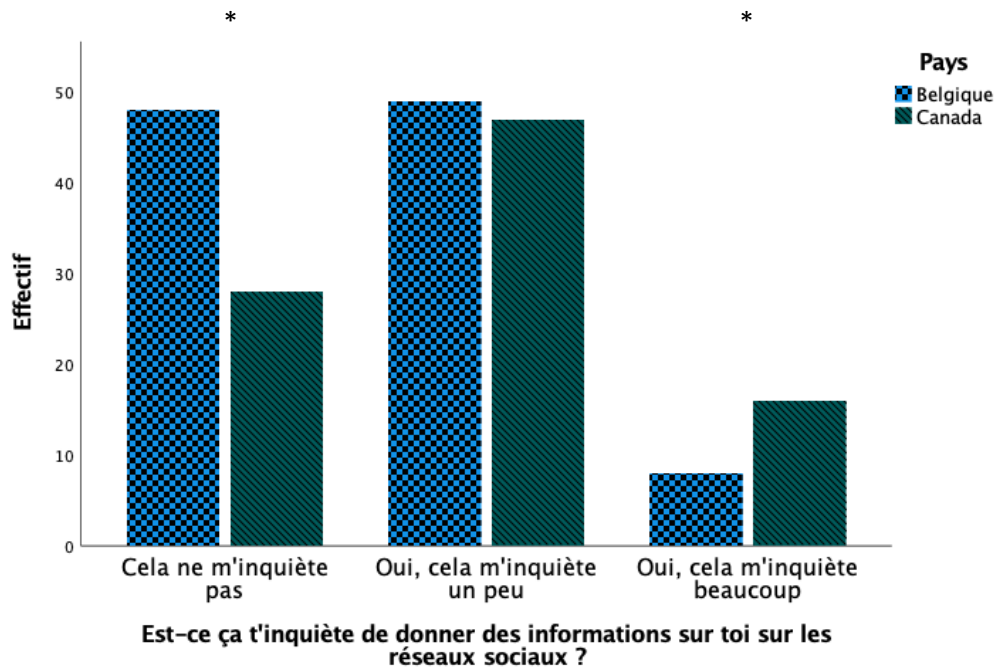
Tableau 24. Taux d'inquiétude des jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents concernant les données personnelles en fonction du pays.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Est-ce ça t'inquiète de communiquer des informations sur toi sur les réseaux sociaux ?	Cela ne m'inquiète pas.	48	28	76
	Oui, cela m'inquiète un peu.	49	47	96
	Oui, cela m'inquiète beaucoup.	8	16	24
	Total	105	91	196



Graphique 26. Seuls les jeunes ayant indiqué avoir été beaucoup sensibilisés par leurs parents ont été sélectionnés dans ce graphique (voir les tableaux 25 et 26 en annexe E pour les autres degrés de sensibilisation).

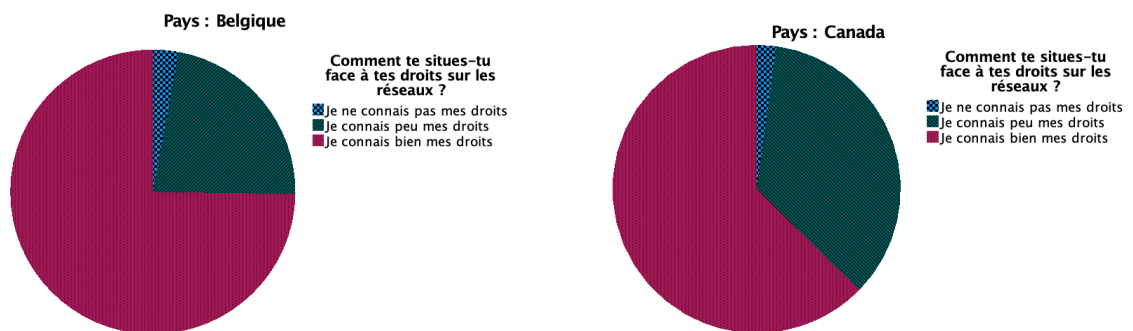
Un test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer si les jeunes ayant été très (« beaucoup ») sensibilisés par leurs parents sont plus inquiets lorsqu'il s'agit de communiquer des informations personnelles sur les réseaux sociaux que ceux qui ont été peu ou pas du tout sensibilisés. Les résultats, (voir graphique 27), montrent une différence significative ($\chi^2 (2) = 7,01, p = 0,03, p < 0,05$) entre les Belges et les Canadiens. En effet, les résultats montrent que plus de jeunes belges indiquent ne pas être inquiets et plus de jeunes canadiens indiquent être très inquiets (« beaucoup ») parmi les répondants. Ainsi, les jeunes canadiens sont plus inquiets à l'idée de communiquer des informations personnelles sur les réseaux sociaux que les jeunes belges, et ce, même s'ils ont été beaucoup sensibilisés par leur parents. L'hypothèse est confirmée au Canada seulement.



Graphique 27. * $p < 0,05$.

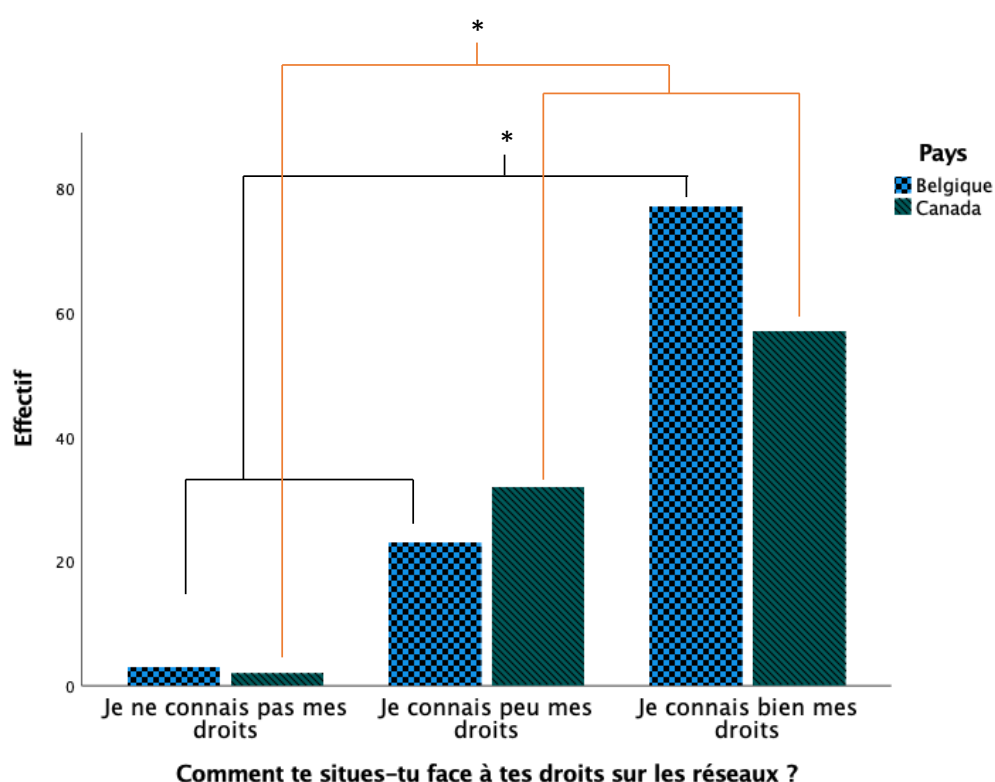
Tableau 27. Degré de connaissance des droits chez les jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents en fonction du pays.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Comment te situes-tu face à tes droits sur les réseaux ?	Je ne connais pas mes droits.	3	2	5
	Je connais peu mes droits.	23	32	55
	Je connais bien mes droits.	77	57	134
Total		103	91	194



Graphique 28. Seuls les jeunes ayant indiqué avoir été beaucoup sensibilisés par leurs parents ont été sélectionnés dans ce graphique.

Ces données ont été analysées par pays, afin de déterminer si le pays de résidence pouvait influencer le fait que les jeunes connaissent leurs droits sur les réseaux sociaux. Un test khi-carré a été appliqué sur les données afin de déterminer si les jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents face aux risques concernant l'utilisation des réseaux sociaux connaissent bien leurs droits par rapport à ceux qui ont été peu (ou pas) été sensibilisés. Les résultats (voir graphique 29) montrent une différence significative en Belgique ($\chi^2 (2) = 85,36, p < 0,001$) et au Canada ($\chi^2 (2) = 50, p < 0,001$), bien que les différences ne se situent pas au même niveau. En effet, en Belgique, parmi les jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents contre les risques que représentent les réseaux sociaux, un plus grand nombre d'entre eux connaissent bien leurs droits. Au Canada, parmi les jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents contre les risques que représentent les réseaux sociaux, un plus grand nombre d'entre eux connaissent également bien leurs droits. Cependant, plusieurs d'entre eux indiquent aussi ne pas avoir une connaissance suffisante de leurs droits.



Graphique 29. * $p < 0,001$.

6. Discussion

Dans les sociétés hyperconnectées où au sein desquelles d'innombrables jeunes utilisent les réseaux sociaux au quotidien, il est essentiel de mieux circonscrire non seulement les modes d'usages de tels médias, mais aussi les raisons de ces usages ainsi que les attitudes des jeunes face aux médias sociaux. Ce mémoire avait pour objectif d'approfondir les connaissances sur les habitudes de consommation des jeunes à l'égard des réseaux sociaux, en particulier TikTok, et ce, dans une perspective comparative Belgique-Canada. S'appuyant sur des études antérieures, nous avons énoncé une série d'hypothèses dont, par exemple, « les jeunes belges et canadiens passent-ils plus de temps sur les réseaux sociaux depuis la pandémie de COVID-19 ? » ou encore « les filles belges et canadiennes passent-elles plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons belges et canadiens ? » Une plateforme particulière a été analysée, soit TikTok, sur laquelle 80 % des répondants sont inscrits. Ce pourcentage reflète ainsi la popularité de cette plateforme. Nous allons, dans la suite de la discussion, reprendre les résultats les plus probants pour les argumenter de manière plus détaillée à la lumière d'études antérieures.

Fréquence d'usage augmentée...pandémie oblige

Une de nos hypothèses de recherche (*H1*) visait à déterminer si les jeunes belges et canadiens passent plus de temps sur les réseaux sociaux depuis la pandémie de COVID-19. Les résultats montrent une différence statistique significative, avec une tendance à utiliser les réseaux sociaux davantage depuis la crise sanitaire, et ce, seulement chez les jeunes canadiens. Ces résultats concordent avec ceux du rapport de 2020 de l'Institut National de Santé Publique du Québec (INSPQ) ainsi que ceux d'une étude de Statistique Canada (2021) qui révèlent une augmentation de l'usage des réseaux sociaux chez les jeunes canadiens à la suite de la crise sanitaire. Il est probable que l'augmentation de cet usage découle en partie d'une facilité d'accès aux médias sociaux. Comme nous l'avons vu précédemment, le téléphone intelligent est devenu un outil presque indispensable pour les jeunes (Amri et Vacaflo, 2010). Il permet d'accéder à Internet pourvu que l'utilisateur possède des données mobiles ou encore qu'il soit connecté à un point Wi-Fi. Par ailleurs, les résultats d'une étude menée par Henzel et Håkansson (2021) auprès de citoyens suédois montrent qu'il est non seulement difficile de rompre un modèle d'usage fréquent des réseaux sociaux chez les jeunes, mais qu'en plus une telle habitude serait associée à des problèmes de santé mentale ainsi qu'à des enjeux problématiques. En effet, même si la vie normale a repris son cours, le temps passé sur les réseaux sociaux n'a pas diminué.

Ainsi, bien que les médias sociaux aient permis à de nombreux jeunes de demeurer en contact avec leur famille et leurs amis durant la crise sanitaire, l'augmentation significative du temps d'usage des réseaux sociaux pourrait se révéler problématique sur le long terme. D'ailleurs, comme le soulignait un reportage récent de Radio-Canada (2023)¹⁵, l'application TikTok lancera un avertissement à ses utilisateurs de moins de 18 ans lorsqu'ils atteignent une heure d'utilisation afin de limiter le temps passé sur la plateforme et de réduire les addictions. Ceci est valable pour tous les comptes où, lors de son inscription, l'utilisateur a indiqué être mineur (que ce soit en Belgique ou au Canada). Toutefois, si le jeune a menti sur son âge au moment de l'inscription, cette nouvelle mesure sera vaine.

Fréquences d'usage des médias sociaux en fonction du genre

Les résultats de notre enquête montrent que, de manière générale, les filles passent significativement plus de temps sur les réseaux sociaux que les garçons, confirmant ainsi l'hypothèse postulée (*H2*). En Belgique, en particulier, une différence évidente émerge avec un nombre supérieur de filles déclarant passer plus de trois heures sur les réseaux par rapport au nombre de garçons. Au Canada, nous observons une différence significative avec un plus grand nombre de garçons indiquant consacrer moins d'une heure aux réseaux sociaux comparativement aux filles. Ces résultats sont en concordance avec les études menées par Woods et Scott (2016), ainsi que Kelly, Zilanawala, Booker, et Sacker (2019). Ces derniers soulignaient que les notifications incessantes des réseaux font pression chez les jeunes, leur donnant l'impression qu'ils doivent être constamment disponibles et contribuent ainsi au syndrome FoMO (*Fear of Missing Out*), soit la peur de manquer quelque chose (Woods et Scott, 2016). De plus, l'étude menée par Steinsbekk et al. (2021) évoque le fait que les jeunes filles portent une attention particulière aux photos qu'elles publient d'elles-mêmes sur les réseaux. Elles attendent de recevoir des commentaires positifs des autres afin de confirmer leur identité et d'augmenter leur estime de soi. Ceci expliquerait, en partie, pourquoi les filles passent plus de temps sur les réseaux sociaux. Nos résultats sont similaires à ceux divulgués par Kelly et al. (2019). En effet, au Royaume-Uni, plus de filles ont indiqué y passer davantage de temps que les garçons.

En outre, comme les résultats l'indiquent, il est plausible de penser qu'il existe un lien entre le temps accru passé par les filles sur les médias sociaux et l'importance qu'elles accordent

¹⁵ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1959893/jugee-addictive-tiktok-temps-ecran-jeune-une-heure-utilisation> (consulté le 1er avril 2023).

à leur apparence physique, à l'image qu'elles projettent, lorsqu'elles publient du contenu d'elles-mêmes sur ces mêmes médias. C'est particulièrement le cas des vidéos sur TikTok. Nos résultats montrent qu'un plus grand nombre de garçons indiquent ne porter aucune attention à leur apparence sur TikTok ; en revanche, un plus grand nombre de filles soulignent y porter une grande attention. La même tendance s'observe dans les deux pays. Ces résultats s'expliqueraient, en partie du moins, par le fait que les périodes de la préadolescence et de l'adolescence sont des moments cruciaux dans la construction de l'identité, qu'elle soit personnelle ou sociale, et cette identité se nourrit partiellement du regard d'autrui et elle affecte donc l'estime de soi. Comme le soulignait Merciny (2022), l'image de soi en ligne est primordiale pour les adolescents, puisque les réseaux leur permettent de construire leur identité et de la valider. Ils peuvent tester la perception de cette identité par les autres et la valeur qui lui est accordée. Pour les jeunes adolescentes, porter une grande attention à leur apparence sur les médias sociaux s'expliquerait par une forme d'intériorisation des idéaux corporels véhiculés dans les médias et les discours publics, ciblant particulièrement les filles et les femmes (Steinsbekk et al., 2021). De plus, cette intériorisation des idéaux corporels aurait pour conséquence, pour les filles particulièrement, la projection, sur les plateformes des médias sociaux, d'un soi idéalisé, en décalage avec le soi réel. Pourtant, en ne publiant que ce qu'elles souhaitent afficher, soit un soi idéal et donc décalé, les préadolescentes et adolescentes risquent de mettre en péril leur estime de soi.

Dans une étude effectuée auprès de jeunes âgés de 11 à 16 dans trois pays européens (Italie, Grande-Bretagne et Espagne), Mascheroni, Vincent et Jimenez (2015) soutiennent qu'il existe des différences genrées dans la construction et dans la présentation du soi en ligne. Les jeunes filles seraient davantage vulnérables face aux normes et aux stéréotypes de beauté. Les adolescentes les intérioriseraient et s'y conformeraient dans leurs comportements en ligne, notamment en publiant des photos d'elles et en projetant une image de perfection corporelle. De tels comportements permettraient à ces jeunes filles de « gagner » en popularité via des *likes*, reflétant ainsi l'importance de la pression des pairs dans la construction identitaire durant l'adolescence.

Faire face à des enjeux sur les réseaux sociaux ? Et de quels types ?

Nos résultats montrent que non seulement les jeunes connaissent au moins une personne qui a rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux, mais aussi qu'un plus grand nombre de jeunes, au moins au Canada, ont été confrontés à une expérience affligeante lorsqu'ils

naviguaient en ligne. Ces résultats sont en corrélation avec ceux de Blaya (2018) et s'expliquent, en partie, par le caractère anonyme d'Internet. En effet, l'anonymat est un processus fréquemment utilisé sur les réseaux sociaux, les utilisateurs empruntant une autre identité que celle qui leur est propre. Ce faisant, du point de vue des agresseurs, leur empathie est limitée, puisqu'ils n'ont pas conscience des effets négatifs de leurs paroles ou de leurs actes auprès des victimes. De plus, les jeunes, en pleine période de construction identitaire et cherchant une forme d'approbation dans le regard d'autrui, sont probablement plus vulnérables aux critiques et aux agressions, qu'elles soient explicites ou implicites.

Si les insultes semblent être banalisées sur Internet, nos résultats révèlent que ce n'était pas le type de problème le plus répandu. Être confronté à du contenu inapproprié est le problème le plus courant chez nos répondants. Ceci peut être expliqué par le fait que certains jeunes ont menti sur leur âge. Rappelons d'ailleurs que les règles concernant l'âge d'inscription sont facilement contournées sur les réseaux sociaux. Beaucoup de jeunes, qui n'ont pas l'âge légal pour naviguer sur certaines plateformes, se retrouvent pourtant inscrits sur TikTok par exemple. Ils sont alors exposés à des images qui ne sont pas recommandées pour des jeunes de leur âge, comme l'exprime un jeune canadien, « *J'ai vu beaucoup d'images inappropriées sur TikTok. Elles ne me plaisaient pas du tout.* » Le graphique 20 illustre à quel point les jeunes sont exposés au contenu inapproprié sur Internet. Enfin, il est intéressant de noter que dans notre enquête, davantage de jeunes canadiens déclarent avoir été confrontés à des problèmes sur les réseaux sociaux par rapport aux jeunes belges. Parmi les pistes d'explication d'un tel résultat, on pourrait penser que les nombreuses campagnes de sensibilisation contre la violence sur les médias sociaux développées au cours des dernières années au Canada incitent justement les jeunes à témoigner des enjeux auxquels ils font face. Par exemple, le site [Sécurité publique Canada](#)¹⁶ offre un aperçu des approches de lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation au pays.

Le cyberharcèlement : un phénomène bien présent sur les réseaux sociaux

Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreuses études ont été effectuées sur le cyberharcèlement : Graziani (2012), Jehel (2016), Dupré (2018), Blaya (2018), Saint-Louboue (2020), et Cabot et al. (2020). Ce phénomène est un problème majeur lié à l'utilisation des réseaux sociaux et les conséquences de ce type d'harcèlement sont bien documentées. Pour les

¹⁶ Consulté le 21 avril 2023.

participants belges et canadiens de notre enquête, le cyberharcèlement prend la forme d'insultes explicites ou d'incitations agressives à des comportements dégradants. Les réponses ouvertes des participants témoignent clairement de la présence de ce phénomène sur les réseaux. En voici quelques exemples depuis les voix de trois jeunes participantes belges : « *Je me suis fait harcelée par deux filles de ma classe* », « *J'ai eu des problèmes avec une fille de mon école qui m'embêtait sur Instagram et j'ai déjà reçu des insultes de la part de plusieurs personnes* », « *Certains garçons m'ont forcé à envoyer des nudes, ils insistaient encore et encore et j'ai donc fini par craquer sans le vouloir, ça a créé plein de problèmes, embrouilles avec mes parents* » (les messages ont été extraits directement des questionnaires). Ces témoignages choquants montrent l'urgence de prendre le problème du cyberharcèlement à bras le corps, en éduquant les jeunes, les parents et les enseignants pour une utilisation responsable des réseaux sociaux. De plus, il faut garder à l'esprit que beaucoup d'adolescents n'osent pas prendre la parole, car ils redoutent d'être jugés par leur famille ou leurs amis (Saint-Louboue, 2020). Pourtant, il est crucial que les jeunes prennent la parole lorsqu'ils font face à du cyberharcèlement. Les quelques témoignages recueillis via notre enquête montrent qu'il reste du travail à faire afin que les réseaux sociaux deviennent un espace tout à fait bienveillant et sain pour des jeunes en pleine construction identitaire.

Les effets de la sensibilisation face aux risques des médias sociaux

L'un des enjeux abordé dans notre étude est celui des effets de la sensibilisation des jeunes face aux risques encourus via l'usage des réseaux sociaux et, de facto, la communication d'informations personnelles ainsi que la connaissance de leurs droits. D'après nos résultats, les parents (dans 60 % des cas) effectuent ce travail de sensibilisation auprès de leurs enfants, que ce soit en Belgique ou au Canada. Ces résultats vont dans le sens d'études antérieures, dont celle de Bergeron et Theberge (2013) confirmant le rôle des parents comme formateurs et agents sensibilisants envers leurs enfants face aux réseaux sociaux, bien que l'école joue aussi un rôle significatif concernant la sensibilisation des jeunes. Par ailleurs, des différences sont observées entre les deux pays ; les jeunes canadiens semblent être plus inquiets que les jeunes belges à l'idée de communiquer des informations personnelles sur les réseaux sociaux. Ceci pourrait s'expliquer encore une fois par les nombreuses campagnes publiques de prévention effectuées au Canada quant à un usage responsable des médias sociaux. Enfin, en termes de connaissances de leurs droits, au Canada comme en Belgique, les jeunes ayant été beaucoup sensibilisés par leurs parents face aux risques des réseaux sociaux soutiennent bien les connaître.

Face à un problème en ligne : vers qui se tourner ?

Il ressort de notre étude que, lorsqu'ils font face à des problèmes en ligne (en l'occurrence lorsqu'ils naviguent sur les réseaux sociaux tels que TikTok), les plus âgés des adolescents (14 à 18 ans) ont davantage tendance à se tourner vers leurs pairs, notamment leurs amis, plutôt que vers toute autre source d'appui. Ces résultats sont en accord avec ceux de Graziani (2012) confirmant cette tendance des jeunes adolescents à demander l'aide de leurs pairs en cas de problème rencontré en ligne. Dans une perspective de construction identitaire, la raison en est que, durant l'adolescence, les jeunes cherchent à se défaire des relations parentales et parfois à défier l'autorité. C'est pourquoi ils se tournent en priorité vers leurs amis avec lesquels ils nourrissent une relation plus symétrique, afin de chercher du soutien. Il est intéressant de noter que ce recours aux pairs et non aux parents, dont les adolescents se détachent peu à peu, s'observe à la fois en ligne et hors ligne. Ceci s'inscrit au cœur des grands modèles de développement de l'identité comme celui du psychologue Erick Erickson, affirmant que le processus majeur qui s'opère durant l'adolescence est celui de l'autonomisation (Lannegrand-Willems, 2017).

Mineurs et en ligne ?

Notre sixième hypothèse (*H6*) consistait à vérifier si, malgré l'interdiction par la loi, les jeunes de moins de 13 ans ont accès aux réseaux sociaux et si leurs parents étaient informés de cette situation. Nos résultats ont confirmé qu'un nombre accru de jeunes âgés de moins de 14 ans sont inscrits sur les réseaux sociaux, et ce, depuis plus d'un an. Il en ressort qu'un plus grand nombre de jeunes se sont inscrits sur les réseaux sociaux avant l'âge autorisé par la loi. En revanche, en ce qui a trait au fait que les parents étaient informés ou non d'une telle situation, l'hypothèse n'a pu être testée puisque tous les répondants ont indiqué que leurs parents étaient en effet informés de leur inscription sur les réseaux sociaux. Ces résultats vont dans le sens de l'étude menée par Berdot-Talmier et Gaudron (2018). Ces chercheurs ont observé qu'une centaine d'enfants âgés de moins de 13 ans étaient inscrits sur Facebook et, parmi ceux-là, 97 % des parents étaient informés de l'inscription de leur enfant sur la plateforme (Berdot-Talmier et Gaudron, 2018). Dans notre cas, c'est même la totalité des parents qui en sont informés. Nos résultats indiquent que les jeunes sont présents en ligne, et ce, avant l'âge légal et la totalité des parents en sont informés. Les réseaux sociaux sont donc devenus un incontournable pour les jeunes et même les très jeunes. En effet, selon l'étude *Born Social* menée en France par l'agence Heaven, 87% des 11 et 12 ans utilisent régulièrement au moins une application sociale (Famié-

Galtier, 2022). Malgré des risques, tel le cyberharcèlement, les participants à notre étude semblent bien entourés par leurs parents en termes de sensibilisation. Ils semblent aussi avoir des ressources vers qui se tourner en cas de problèmes : leurs pairs (amis) ou encore leurs parents.

Limites de l'étude et pistes de recherches futures

Bien qu'elle ait contribué à une meilleure compréhension des usages des médias sociaux chez les jeunes, notre étude comporte certaines limites. Sur le plan linguistique, elle a été effectuée auprès d'échantillons de participants francophones et n'est donc pas généralisable au contexte canadien et belge (pays dont les langues officielles sont multiples). Ces échantillons de participants belges et canadiens étaient concentrés dans des régions bien circonscrites, soit 201 jeunes provenant principalement du Hainaut en Belgique¹⁷ et 173 jeunes provenant de la région de la capitale nationale¹⁸. Une deuxième limite concerne l'outil de collecte de données en soi, c'est-à-dire le questionnaire auto rapporté. Cet outil sous-entend le risque de réponses orientées vers la désirabilité sociale et il ne permet pas d'établir des liens de cause à effet mais, tout au plus, des liens corrélationnels. Des études futures portant sur un sujet similaire pourraient ainsi reposer sur des protocoles de recherche permettant de mieux comprendre les liens de causalité entre l'usage des médias sociaux, tel TikTok, et le bien être psychologique des jeunes par exemple, afin de déterminer comment la fréquence et le type d'usage influencent l'estime de soi des jeunes adolescents. Enfin, des enjeux de faisabilité se sont présentés dès le début du déploiement de cette étude. Ainsi, bien que nous ayons prévu d'effectuer une série d'entrevues pour compléter les enquêtes en ligne, cette étape n'a pas été possible en raison de contraintes de temps, notamment liées à la question de l'approbation éthique (du côté canadien). De plus, le questionnaire a été complété en ligne, nous n'avons donc pas de certitude quant à l'identité des répondants. Nous ne pouvons que présumer que les participants ont répondu de manière intègre et qu'ils ont bien lu le formulaire de consentement.

Malgré ces limites, il est plausible de penser que cette étude ait facilité une certaine prise de conscience auprès des jeunes participants. En complétant le questionnaire, les répondants ont pu avoir une réflexion sur les modes d'usage, sur le lien qu'ils entretiennent avec les médias sociaux. Ils ont également eu l'occasion de songer aux potentiels dangers qu'entraîne une

¹⁷ Biais de l'échantillonnage belge : le Hainaut est la province d'origine de l'étudiante (diffusion de l'enquête via les réseaux sociaux personnels).

¹⁸ Biais de l'échantillonnage canadien : Gatineau est la ville où les mails de recrutement pour les écoles ont été envoyés. C'est une ville au Québec (francophone), proche de l'Université d'Ottawa.

utilisation précoce des réseaux sociaux ainsi qu'à leurs connaissances des ressources mises à disposition en cas de problème. Plusieurs répondants ont d'ailleurs inscrit des commentaires de ce type : « *Je trouve ça chouette de créer ce genre de questionnaire. Étant une ado qui a eu beaucoup de problèmes mentaux à cause des réseaux. J'aimerais que les plus jeunes se rendent compte du danger qu'il y a sur les réseaux* » (participante belge) ; « *Ce questionnaire était intéressant et m'a fait réfléchir, merci. Bonne journée* » (participante canadienne) ; « *ça m'a permis de comprendre les problèmes sur les réseaux* » (participant belge).

Au vu des résultats, il semble que beaucoup de travail reste à faire concernant la prévention des risques liés à l'usage précoce des réseaux sociaux. Simion et Dorard (2020) proposaient plusieurs démarches à entreprendre, telles que créer et diffuser des campagnes de prévention sur le sujet, assurant une meilleure connaissance des enjeux liés aux usages précoces. Ensuite, il serait essentiel d'assurer la présence de psychologues dans les écoles, dont le champ d'expertise serait précisément l'usage des réseaux sociaux. Il conviendrait aussi de promouvoir des lignes d'écoute gratuites et des permanences spécialisées dans les usages problématiques d'Internet et des réseaux sociaux. Même si cela existe déjà dans certaines écoles, il serait bon d'imposer une mise en place d'ateliers obligatoires dans chaque école, mais aussi à l'extérieur, afin d'aider les jeunes et les parents à prendre conscience des risques d'une utilisation précoce des réseaux sociaux. Graziani affirmait déjà en 2012 qu'un renforcement de volets, tels que la sensibilisation et l'éducation face aux réseaux sociaux sont une étape cruciale et que ces volets concernent les jeunes, mais aussi les parents et les enseignants. Ceux-ci jouent un rôle primordial puisqu'ils côtoient les jeunes au quotidien. Dans ce même ordre d'idées, Jan et al. (2017) soutiennent que les parents ont pour rôle de limiter l'accès aux réseaux sociaux et de sensibiliser leurs enfants sur les conséquences négatives liées à une utilisation des réseaux sociaux. Cabot et al (2020) précisaient, de leur côté, qu'il est capital de fournir des ressources en ligne, de distribuer des prospectus, d'organiser des soirées parentales afin qu'ils puissent accompagner au mieux leurs enfants. Les adultes pourraient ainsi mieux entrevoir les risques et les impacts d'une utilisation non responsable d'Internet, particulièrement des médias sociaux.

Enfin, compte tenu des restrictions de plus en plus nombreuses malgré la popularité croissante de cette plateforme, des études futures devraient approfondir l'usage de TikTok, notamment dans une perspective genrée.

8. Conclusion

Dans le monde actuel, avec une société *hyperconnectée*, il est tout à fait pertinent de s'intéresser aux jeunes et aux réseaux sociaux. Ce mémoire avait pour but d'approfondir les connaissances quant à l'utilisation précoce des réseaux chez les jeunes par le biais d'un téléphone intelligent, et ce, dans une perspective comparative belgo-canadienne.

Notre étude a contribué à l'avancement des connaissances quant à la présence des jeunes sur les médias sociaux. Elle a permis de montrer que les réseaux sociaux sont devenus plus que jamais, depuis la pandémie notamment, un incontournable dans la vie des jeunes et que les parents sont bien au courant de cela. Elle montre aussi que ces usages précoces pourraient avoir une incidence plus négative que positive, notamment chez les filles dont l'image corporelle semble un souci majeur dans leur communication en ligne.

Certes, ce mémoire était orienté sur les risques et les impacts négatifs liés à une utilisation des réseaux sociaux et, en particulier, TikTok, mais il faut rester critique et ne pas diaboliser les médias sociaux. Ils ont aussi leurs côtés positifs. En effet, ils permettent aux jeunes de s'informer, de se divertir, de se découvrir une passion et de rester en contact avec leur famille. À l'instar d'un nombre infini de choses dans la vie, il faut utiliser les réseaux sociaux avec modération. Le monde virtuel n'est pas ni tout noir, ni tout blanc, mais il est une nuance de gris.

9. Bibliographie

- Amri, M., & Vacaflor, N. (2010). *Téléphone mobile et expression identitaire : réflexions sur l'exposition technologique de soi parmi les jeunes*. Cairn.Info. Retrieved February 13, 2023, from <https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication.htm>.
- Autorité de protection des données. (2023). *Situation spécifique : les mineurs et les services de la société de l'information*. Consentement | Autorité de protection des données. Retrieved March 17, 2023, from <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/professionnel/rgpd-/bases-juridiques/consentement>
- Blaya, C. (2018). *Le cyberharcèlement chez les jeunes*. Cairn.Info. Retrieved January 7, 2023, from <https://www.cairn.info/revue-enfance-2018-3-page-421.htm>.
- Berdot-Talmier, L., & Zaouche Gaudron, C. (2018, mars 15). *Impact de l'utilisation de facebook sur l'adaptation socio-affective des enfants de 9–12 ans*. Neuropsychiatrie de l'Enfance et de l'Adolescence. Retrieved December 22, 2022, from <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0222961718300047>
- Bergeron, M., & Theberge, M. (2013). *L'utilisation des médias sociaux chez les jeunes québécois du ...* Revue Aspects sociologiques. Retrieved January 4, 2023, from https://www.aspects-sociologiques.soc.ulaval.ca/sites/aspects-sociologiques.soc.ulaval.ca/files/uploads/pdf/Volume_20/7_bergeron_theberge2013_0.pdf.
- Bilodeau, H., Minnema, N., & Kehler, A. (2021). La Pandémie de Covid-19 a eu des répercussions importantes sur les comportements des Canadiens, particulièrement en ce qui concerne leurs activités en ligne. Retrieved March 18, 2023, from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00027-fra.htm>
- Cabot, M., Ismaili, G., & Pereira Nunes, M. (2020, août 4). *Cyberharcèlement chez les adolescents : Lorsque Le Monde Virtuel Complexifie le rôle de l'infirmière scolaire*. Cyberharcèlement chez les adolescents : lorsque le monde virtuel complexifie le rôle de l'infirmière scolaire : travail de Bachelor | Swiss Open Access Repository. Retrieved February 17, 2023, from <https://doc.rero.ch/record/330263?ln=en>.
- Chartrand, A. (2022). *Relations entre l'utilisation de TikTok et le bien-être chez les jeunes adultes* [Mémoire de master, Université de Laval]. <https://corpus.ulaval.ca/server/api/core/bitstreams/f9ac829c-145d-4dbc-900b-8c5d197ec57d/content>
- CNIL. (2023). *Chapitre II - Principes*. CNIL. Retrieved March 17, 2023, from <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees/chapitre2#Article8>.
- Comité en promotion et prévention - thématique habitudes de vie. (2020). *L'utilisation des écrans en contexte de Pandémie de covid-19 - quelques pistes d'encadrement*. INSPQ. Retrieved December 19, 2022, from <https://www.inspq.qc.ca/publications/3015-utilisation-ecrans-pistes-encadrement-covid19>.

- Conditions d'utilisation.* TikTok. (2022). Retrieved February 16, 2023, from <https://www.tiktok.com/legal/page/eea/terms-of-service/fr>.
- Darwaish, S., & Nazneen, L. (2022). *Impact of tiktok use on narcissistic personality traits among youth in ...* International Journal of Psychological and Behavioural Research. Retrieved December 20, 2022, from <https://journals.wumardan.edu.pk/papers/57-73.pdf>.
- Dupin, N. (2018, décembre 22). "*attends, Deux Secondes, je lui réponds... "* : *Enjeux et négociation...* Enfances Familles Générations. Revue interdisciplinaire sur la famille contemporaine. Retrieved December 23, 2022, from <https://journals.openedition.org/efg/5821>.
- Dupré, D. (2018). *Cyber harcèlement au travail : revue de la littérature anglophone.* Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle. Retrieved February 16, 2023, from <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/7109>
- Famié-Galtier, H. (2022, September 29). *Étude : Les usages numériques des moins de 13 ans en 2022.* BDM. Retrieved April 24, 2023, from <https://www.blogdumoderateur.com/born-social-2022/>.
- Futura, la rédaction de. (2021, novembre 13). *TikTok : qu'est-ce que c'est ?* Futura. Retrieved December 20, 2022, from <https://www.futura-sciences.com/tech/definitions/reseaux-sociaux-tiktok-19071/>.
- Graziani, L. (2012). *Les enfants et internet. La participation des jeunes à travers les réseaux sociaux.* Cairn.Info. Retrieved January 8, 2023, from <https://www.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2012-7-page-36.htm>.
- Gouvernement du Canada, S. C. (2017, décembre 4). *Le Cyberharcèlement au Canada.* Gouvernement du Canada, Statistique Canada. Retrieved January 4, 2023, from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2017039-fra.htm>.
- Gouvernement du Canada, S. C. (2021, mars 4). *Répercussions sur la Santé Mentale.* Gouvernement du Canada, Statistique Canada. Retrieved March 19, 2023, from <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/2020004/s3-fra.htm>
- Henzel V. & Håkansson, A. (2021). Hooked on virtual social life. Problematic social media use and associations with mental distress and addictive disorders. PLOS ONE 16(4): e0248406. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0248406>
- INSPQ. (2020). *L'utilisation des écrans en contexte de pandémie de COVID-19 — quelques pistes d'encadrement.* Institut National de Santé Publique du Québec. Retrieved February 17, 2023, from <https://www.inspq.qc.ca/publications/3015-utilisation-ecrans-pistes-encadrement-covid19>
- Jaffar, B. A., Riaz, S., & Mushtaq, A. (2019). Living in a moment: Impact of Tiktok on influencing younger generation into micro-frame. Amity School of Communication. Retrieved January 9, 2023, from https://www.researchgate.net/publication/343571646_Living_in_a_Moment_Impact_of

TikTok on Influencing Younger Generation into Micro-Fame Journal of Content Community Communications Vol 10 Year 5 December-2019 ISSN 2395-7514 Print.

- Jan, M., Soomro, S. A., & Ahmad, N. (2017). Impact of social media on Self-Esteem. *European Scientific Journal, ESJ*, 13(23), 329. <https://doi.org/10.19044/esj.2017.v13n23p329>
- Jeffrey, D. et St-Amant Gauron, L-P. (2021). TikTok : angoisse, solitude et exploration adolescente en temps de pandémie [Chronique]. *Formation et profession*, 29(2), 1. <http://dx.doi.org/10.18162/fp.2021.a228>
- Jehel, S. (2016). La banalisation du Harcèlement sur les Réseaux Sociaux numériques. *Research Gate*. Retrieved February 20, 2023, from https://www.researchgate.net/publication/340731224_La_banalisation_du_harcèlement_sur_les_reseaux_sociaux_numeriques.
- Kelly, Y., Zilanawala, A., Booker, C., & Sacker, A. (2019, janvier 4). *Social Media Use and Adolescent Mental Health: Findings from the UK millennium cohort study*. *eClinicalMedicine*. Retrieved February 20, 2023, from [https://www.thelancet.com/journals/eclinm/article/PIIS2589-5370\(18\)30060-9/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/eclinm/article/PIIS2589-5370(18)30060-9/fulltext).
- Lannegrand-Willems, L. (2017). La construction identitaire à l'adolescence : quelle place pour les émotions ?. *Les Cahiers Dynamiques*, 71, 60-66. <https://doi.org/10.3917/lcd.071.0060>
- Les 10 Meilleurs. (2023). Les 10 meilleures Marques de smartphones en 2023. *Les 10 Meilleurs*. Retrieved March 18, 2023, from <https://les10meilleurs.net/marques-smartphones/>
- L'internaute. (2022). Réseau social : Définition simple et facile du dictionnaire. Retrieved December 20, 2022, from <https://www.linternaute.fr/dictionnaire/fr/definition/reseau-social/#definition>.
- Mascheroni, Giovanna, Vincent, Jane and Jimenez, Estefanía (2015) "*Girls are addicted to likes so they post semi-naked selfies*": peer mediation, normativity and the construction of identity online. *Cyberpsychology: Journal of Psychosocial Research on Cyberspace*, 9 (1). p. 5. ISSN 1802-7962
- Merciny, M. (2022). *Les travers de TikTok. Création d'un reportage vidéo sur l'usage du réseau social TikTok par les adolescents : « Génération TikTok : donnons-leur la parole »* [Mémoire de master, Université de Liège].
- Montag, C., Yang, H., & Elhai, J. D. (2021, mars 16). *On the psychology of TikTok use: A first glimpse from empirical findings*. *Frontiers in public health*. Retrieved February 20, 2023, from <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC8010681/>.
- Nagy, Á., & Kölcsey, A. (2017, April 1). *Generation alpha: Marketing or science*. *Acta Educationis Generalis*. Retrieved April 24, 2023, from <https://sciendo.com/article/10.1515/atd-2017-0007>.

- Nath, M., & Badra, S. (2021). *TikTok: Source of Entertainment or Addiction*. Durgadevi Saraf Institute of Management Studies (DSIMS). Retrieved December 21, 2022, from https://www.dsims.org.in/wp-content/uploads/sites/3/2021/12/5_Mohnish-Nath-Shailja-Badra.pdf.
- Palupi, N. D., Meifilina, A., & Harumike, Y. D. N. (2020, septembre 2). *The effect of using TIKTOK applications on self-confidence levels*. Semantic Scholar. Retrieved December 22, 2022, from <https://www.semanticscholar.org/paper/THE-EFFECT-OF-USING-TIKTOK-APPLICATIONS-ON-LEVELS%3A-Palupi-Meifilina/1b6b5f55ddfe7ede1309166b79b1c97beb13d077>.
- Patesson, R. (2016). Enquête sur l'addiction des jeunes aux smartphones. HAL Université des Antilles. Retrieved March 18, 2023, from <https://hal.univ-antilles.fr/hal-01375819/document>.
- Polar, S., & Varescon, I. (2022, juin 16). *Utilisation problématique d'instagram, orientation à la comparaison sociale, estime de soi physique et sociale : étude exploratoire*. Psychologie Française. Retrieved February 20, 2023, from <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0033298422000504>.
- Radio-Canada. (2023, mars 1). *Jugée "addictive", Tiktok Avertira les jeunes au bout d'une heure d'utilisation*. Radio. Retrieved April 21, 2023, from <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1959893/jugee-addictive-tiktok-temps-ecran-jeune-une-heure-utilisation>.
- Rosenberg, M. (1979). *Conceiving the self*. New York: Basic Books.
- Saint-Louboue, L. (2020, avril 8). *La Face cachée des Réseaux Sociaux : Le Cyberharcèlement Chez Les Mineurs*. Annales Médico-psychologiques, revue psychiatrique. Retrieved January 4, 2023, from <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0003448720300718>
- Scheunders, G. (2021). *Écoutons-les ! Réalisation d'une série de reportages sur la génération Z* [Mémoire de master, Université de Liège]. <http://hdl.handle.net/2268.2/13708>
- Sécurité publique Canada (2022, juillet 21). *Aperçu des approches de Lutte contre l'intimidation et la cyberintimidation*. Sécurité publique Canada. Retrieved April 21, 2023, from <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrscs/pblctns/2018-ddrss-blllyng-cybrblllyng/index-fr.aspx>
- Simion, O., & Dorard, G. (2020). L'usage problématique des réseaux sociaux chez les jeunes adultes : quels liens avec l'exposition de soi, l'estime de soi sociale et la personnalité ? *Psychologie franc, aise*, 65(3), 243–259. <https://doi.org/10.1016/j.psfr.2019.05.001>
- Steinsbekk, S., Wichstrøm, L., Stenseng, F., Nesi, J., Hygen, B. W., & Skalická, V. (2021). The impact of social media use on appearance self-esteem from childhood to adolescence – A 3-wave community study. *Computers in Human Behavior*, 114, 106528. <https://doi.org/10.1016/j.chb.2020.106528>

Woods, H., & Scott, H. (2016). *#Sleepyteens: Social media use in adolescence is associated with poor sleep quality, anxiety, depression and low self-esteem*. *Journal of adolescence*. Retrieved December 22, 2022, from <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/27294324/>.

Zuo, H., & Wang, T. (2019). *Analysis of Tik Tok User Behavior from the perspective of popular culture*. *Frontiers in Art Research*. Retrieved December 15, 2022, from <https://francispress.com/papers/706>.

10. Annexes

ANNEXE A - Questionnaire

Questionnaire sur la gestion des réseaux sociaux

Partie 1 - profil du jeune :

Q2 ; Quel âge as-tu ? (Le choix de réponses variait selon les questionnaires)

- Moins de 8 ans
- 8 ans
- 9 ans
- 10 ans
- 11 ans
- 12 ans
- 13 ans
- 14 ans
- Plus de 14 ans

Q3 ; En quelle année scolaire es-tu ? (Ces données seront différentes entre les questionnaires)

- 4^e primaire ou moins
- 5^e primaire
- 6^e primaire
- 1^e secondaire
- 2^e secondaire
- 3^e secondaire ou plus

Q4 ; Quel est ton sexe ? (Question libre)

Q5 ; Dans quelle ville habites-tu ? (Question libre)

Partie 2 - utilisation des réseaux sociaux :

Q6 ; Quel(s) appareil(s) utilises-tu pour aller sur Internet ?

- Téléphone personnel
- Téléphone des parents ou amis
- Tablette
- Ordinateur familial
- Ordinateur personnel
- Autre : préciser

Q7a ; Est-ce que tu as ton propre smartphone ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

Q7b ; Est-ce qu'avant d'avoir ton propre smartphone tu pouvais utiliser les réseaux sociaux ?

(Apparait si répondu « oui » à la question 7)

- Oui
- Non
- Oui, pour un temps limité
- Oui, avec un adulte

Q8 ; À quand remonte ta première inscription sur un réseau social ?

- Moins de 6 mois
- 6 mois à un an
- Moins d'un an
- Plus d'un an
- Sans réponse

Q9 ; À quelle fréquence (combien de fois) utilises-tu les réseaux sociaux ?

- Plusieurs fois par jour
- Une fois tous les jours
- 1 ou 2 fois par semaine
- 1 ou 2 fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Sans réponse

Q10 ; Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux lorsque tu te connectes (en moyenne) ?

- Moins d'une heure
- 1 heure
- 2 heures
- 3 heures
- Plus de 3 heures
- Sans réponse

Q11 ; Est-ce que tes parents savent que tu utilises les réseaux sociaux ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas
- Sans réponse

Q12 ; Ton temps sur les réseaux sociaux est-il limité par tes parents ?

- Oui
- Non
- Parfois
- Sans réponse

Q13 ; Est-ce qu'il t'arrive d'aller sur les réseaux sociaux à l'insu (en cachette) de tes parents ?

- Tous les jours
- Plusieurs fois par semaine
- Ça arrive, mais rarement
- Jamais

- Sans réponse

Q14a ; Si oui, comment te débrouilles-tu pour y accéder ? (Question libre)

Q15 ; Est-ce que tu as changé ton utilisation des réseaux sociaux durant la pandémie (COVID-19) ?

- Oui, je vais **PLUS** souvent sur les réseaux qu'avant
- Oui, je vais **MOINS** souvent sur les réseaux qu'avant
- Non
- Sans réponse

Q16 ; Quels réseaux utilises-tu le plus ? Tu peux les classer par ordre d'importance :

1 = le réseau social que tu utilises le plus.

5 = le réseau social que tu utilises le moins.

Si tu n'utilises pas un (ou plusieurs) des réseaux sociaux de la liste, tu peux utiliser le numéro 6.

Par exemple, si le réseau social que tu utilises le plus est Instagram tu coches le 1. Si tu n'utilises pas beaucoup Facebook, tu peux cocher le 5. Si tu n'utilises pas du tout Twitter, tu peux cocher le 6.

- TikTok
- Instagram
- Snapchat
- YouTube
- Facebook
- Twitch
- Messenger
- Twitter

Q17a ; Sur quels réseaux sociaux es-tu inscrit.e (= as-tu créé un compte) ? Tu peux choisir plusieurs réseaux

- TikTok
- Instagram
- Snapchat
- YouTube
- Facebook
- Messenger
- Twitter
- Autre : préciser

Partie 3 - le réseau social tiktok : Ces questions apparaissent seulement pour les jeunes qui ont indiqué être inscrit sur le réseau TikTok

Q18 ; Dans quel but utilises-tu TikTok ? Par exemple : publier des vidéos, suivre des influenceurs, se divertir, regarder des chorégraphies, s'informer... (Question libre)

Q18b ; Est-ce que tu publies des vidéos sur TikTok ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

Q19 ; À quelle fréquence publies-tu sur TikTok ? (Apparaît si répondu « oui » à Q18b)

- Jamais ou rarement
- Une ou plusieurs fois par mois
- Une ou plusieurs fois par semaine
- Tous les jours
- Sans réponse

Q20 ; Quel(s) type(s) de vidéos publies-tu sur TikTok ? (Question libre)

Q21 ; Est-ce ton compte TikTok est privé ?

- Oui
- Non
- Sans réponse

Partie 4 - estime de soi en lien avec tiktok : Ces questions apparaissent seulement pour les jeunes qui ont indiqué être inscrit sur le réseau TikTok

Q22a ; Dans la majorité des cas, quelle(s) émotion(s) ressens-tu AVANT de publier une vidéo sur TikTok ?

- Surprise
- Peur ou stress
- Joie
- Honte
- Dégout
- Tristesse
- Colère
- Je ne ressens aucune émotion
- Autre : préciser

Q22b ; Dans la majorité des cas, quelle(s) émotion(s) ressens-tu APRÈS avoir publié une vidéo sur TikTok ? Choisis-en 2 que tu ressens le plus fortement

- Surprise
- Peur ou stress
- Joie
- Honte
- Dégout
- Tristesse
- Colère
- Je ne ressens aucune émotion
- Autre : préciser

Q23 ; À quel point fais-tu attention à ton apparence physique (tenue, cheveux) lorsque tu publies une photo ou une vidéo de toi sur TikTok ?

- Je fais très attention
- Je fais peu attention
- Ça n'a aucune importance
- Sans réponse

Q24 ; Combien de vues as-tu sur TikTok ?

- Moins de 50
- 50 à 100
- Entre 100 et 200
- Entre 200 et 500
- Entre 500 et 1000
- Plus de 1000
- Sans réponse

Q25 ; Selon toi, combien faut-il avoir de vues sur TikTok pour être populaire ? Explique. (Question libre)

Q25b ; Est-ce important pour toi d'être populaire sur TikTok ? Précise ta réponse

- Oui + commentaire
- Non + commentaire

Partie 5 - risques/protection liés aux réseaux sociaux :

Q26 ; TikTok propose différents paramètres afin de te protéger, lesquels utilises-tu ? Tu peux indiquer plusieurs réponses

- Utiliser un compte privé au lieu de public
- Signaler une personne
- Bloquer une personne
- Autre : préciser

Q27 ; Est-ce que tu connais l'âge requis pour pouvoir t'inscrire sur les réseaux ? (Case unique à cocher)

- Oui
- Non
- Sans réponse

Q28 ; Est-ce que ça t'inquiète de donner des informations sur toi sur les réseaux sociaux ?

- OUI, cela m'inquiète beaucoup
- OUI, cela m'inquiète un peu
- Je suis indifférent.e
- Ça ne m'inquiète pas du tout

Q29 ; As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux ? Tu peux donner plusieurs réponses

- Aucun problème
- Je me suis senti.e mal à l'aise
- J'ai vu du contenu inapproprié/choquant

- J'ai été la cible de moqueries
- J'ai reçu des menaces
- J'ai reçu des insultes
- J'ai subi du harcèlement (= quelqu'un qui répète très souvent sa moquerie, ses menaces et/ou ses insultes)
- On a piraté mon compte (= quelqu'un a pris le contrôle de ton compte pour publier du contenu, voler tes informations/photos ou s'abonner à des comptes sans ta permission)
- Autre : préciser

BONUS : tu peux raconter ici ton expérience si tu le souhaites (libre)

Q30 ; Connais-tu au moins une personne qui a rencontré ce genre de problèmes sur les réseaux ?

- OUI
- NON
- Sans réponse

Q31 ; Parmi les choix suivants, est-ce qu'on t'a parlé des risques auxquels on s'expose en utilisant Internet ? Inscris un "X" dans la colonne correspondant pour donner ta réponse

Par exemple, si tes amis t'ont un peu parlé des risques, tu peux mettre un X dans la colonne qui correspond.

Mes parents m'ont parlé des risques : un peu / beaucoup / pas du tout

Mes amis m'ont parlé des risques : un peu / beaucoup / pas du tout

Mes frères/sœurs/cousins m'ont parlé des risques : un peu / beaucoup / pas du tout

A l'école, on m'a parlé des risques : un peu / beaucoup / pas du tout

J'ai lu sur Internet les risques auxquels on s'expose : un peu / beaucoup / pas du tout

Q32 ; Comment te situes-tu face à tes droits sur les réseaux ? Par exemple, les messages et les images que tu publies doivent toujours faire preuve de respect les uns envers les autres. Dans ces droits, on retrouve le droit à l'auteur, le droit à l'image, la liberté d'expression, etc.

- Je connais bien mes droits
- Je connais peu mes droits
- Je ne connais pas mes droits

Q33 ; Si tu as des problèmes sur les réseaux, vers qui te tournes-tu ? Classe tes réponses par ordre d'importance

- Mes amis
- Ma famille
- Mon école (éducateurs ou professeurs)
- Un adulte en qui j'ai confiance qui n'est pas de la famille
- Autre : préciser

BONUS 2 : Si tu le veux, tu peux laisser ici un commentaire ou une remarque concernant ce questionnaire (libre)

ANNEXE B - Formulaire de consentement

1. Consentement des parents (Canada)

Titre du projet : Enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok, dans le cadre des premières utilisations d'Internet chez les jeunes à l'aide d'un smartphone

Cette enquête fait partie d'une thèse de maîtrise qui est supervisée par la professeure titulaire Martine Lagacé, département de communication (martine.lagace@uottawa.ca).

Chercheuse principale :

Nom : Wallerand Lucie

Affiliation : Département de communication, Université d'Ottawa, faculté des Arts

Adresse de courriel : lwall030@uottawa.ca

Numéro de téléphone : +1 (438) 321 0985

Invitation à participer : Mon enfant est invité(e) à participer à la recherche, nommée ci-haut. Elle est menée par Wallerand Lucie et Lagacé Martine.

But de l'étude : Le but de cette recherche est donc de comprendre comment les jeunes, dont ce sont les premières utilisations d'Internet via un smartphone, gèrent les réseaux sociaux. Le but est également de déterminer si les jeunes sont assez responsables et informés face aux risques que représentent les réseaux sociaux. Avec cette enquête, la chercheuse aimerait également aider les jeunes à s'auto sensibiliser, s'auto responsabiliser et s'auto informer face à l'utilisation des réseaux sociaux.

Participation : La participation de mon enfant consistera à remplir un questionnaire en ligne. L'enquête est divisée en 5 parties et prend entre 10 et 15 minutes à compléter. Mon enfant devra répondre à quelques questions socio-démographique (par exemple âge, ville, sexe), des questions sur son utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok et répondre à des questions sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Les réponses seront anonymisées – cela signifie qu'aucune réponse ne permettra d'identifier un participant.

Risques : il est important de comprendre que puisque la participation de mon enfant à cette recherche implique des sujets sensibles sur lesquels il/elle exposera son point de vue, il est possible que cela crée de l'inconfort émotionnel, et psychologique. En tant que parents, j'ai reçu l'assurance de la chercheuse que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques. Par exemple, j'ai l'option de refuser que mon enfant participe à cette étude. Je sais également que mon enfant n'est pas obligé de répondre à une ou plusieurs questions et qu'il peut se retirer de l'étude à n'importe quel moment, sans qu'il y ait aucune conséquences négatives. À la fin de ce formulaire, il y a une liste de ressources d'aide psychologique ou émotionnelle en cas de problème.

Bienfaits : la participation de mon enfant à cette recherche aura pour effet de mieux comprendre, de manière générale, comment les jeunes utilisent les réseaux et les aider à s'auto sensibiliser, s'auto responsabiliser et s'auto-informer face à l'utilisation des réseaux sociaux. Cette enquête permettrait aux participants d'en apprendre plus sur les réseaux sociaux et sur leur propre utilisation. Elle pourrait également sensibiliser les participants face aux potentiels

dangers qu'entraîne une utilisation des réseaux sociaux. Le questionnaire permet aux jeunes de savoir quelles sont les mesures à prendre en cas de problème.

Confidentialité et vie privée : La chercheuse m'a donné l'assurance qu'elle traitera l'information que mon enfant partagera avec elle de façon strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que dans le cadre de ce mémoire de recherche et selon le respect de la confidentialité. Seule la chercheuse principale et sa superviseure auront accès aux réponses du questionnaire.

L'anonymat de mon enfant est garanti puisqu'aucune information personnelle n'est demandée dans le questionnaire. Par ailleurs, afin de minimiser les risques de bris de sécurité et pour assurer la confidentialité de mon enfant, la chercheuse recommande à mon enfant d'utiliser des mesures de sécurité standard, telles que mettre fin à la session, se déconnecter de son compte, fermer le navigateur Internet et verrouiller l'écran ou l'appareil lorsque mon enfant ne les utilise plus / lorsque mon enfant a terminé l'étude.

Conservation des données : Les données collectées sur support électronique (exemples : questionnaires, notes de la chercheuse, formulaire de consentement, etc.) seront conservées de façon sécuritaire, durant une période de 5 ans, sur des ordinateurs protégés par un mot de passe (auxquels seules la chercheuse et sa superviseure auront accès)

Participation volontaire : La participation de mon enfant à cette recherche est volontaire et il est libre de se retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle il ne veut pas répondre sans subir de conséquences négatives. Si mon enfant choisit de se retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées. Cependant, une fois le questionnaire soumis, il ne pourra pas retirer ses données de l'étude, car la chercheuse ne pourra pas repérer les données de chaque participant.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, il est possible de communiquer avec la chercheuse ou sa superviseure.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, il est possible de s'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au (613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.

La chercheuse recommande de garder/imprimer/sauvegarder une copie du formulaire de consentement.

En cliquant sur « J'ACCEPTÉ » j'indique que j'ai lu et compris les renseignements ci-dessus. J'accepte que mon enfant participe à l'enquête et que ses données soient anonymisées et utilisées dans le cadre de ce mémoire.

- J'accepte
- Je n'accepte pas

Liste de ressources psychologiques :

Site du Gouvernement canadien : <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation/cyberintimidation-jeunes/obtiens-aide-informe-toi-sujet-cyberintimidation.html>.

AidezMoiSVP.ca : <https://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

Cyberaide.ca : <https://cyberaide.ca/fr/>

Jeunesse, J'écoute : <https://jeunessejecoute.ca>

Joindre Jeunesse, J'écoute gratuitement au 686868 ou au 1-800-668-6868.

2. Consentement des participants avant entre 14 et 18 ans (Canada)

Titre du projet : Enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok, dans le cadre des premières utilisations d'Internet chez les jeunes à l'aide d'un smartphone

Cette enquête fait partie d'une thèse de maîtrise qui est supervisée par la professeure titulaire Martine Lagacé, département de communication (martine.lagace@uottawa.ca).

Chercheur principal :

Nom : Wallerand Lucie

Affiliation : Département de communication, Université d'Ottawa, faculté des Arts

Adresse de courriel : lwall030@uottawa.ca

Numéro de téléphone : +1 (438) 321 0985

Invitation à participer : Je suis invité(e) à participer à la recherche, nommée ci-haut. Elle est menée par Wallerand Lucie et Lagacé Martine.

But de l'étude : Le but de cette recherche est donc de comprendre comment les jeunes, dont ce sont les premières utilisations d'Internet via un smartphone, gèrent les réseaux sociaux. Le but est également de déterminer si les jeunes sont assez responsables et informés face aux risques que représentent les réseaux sociaux. Avec cette recherche, j'aimerais également aider les jeunes à s'auto sensibiliser, s'auto responsabiliser et s'auto-informer face à l'utilisation des réseaux sociaux.

Participation : Ma participation consistera à remplir un questionnaire en ligne. L'enquête est divisée en 5 parties et prend entre 10 et 15 minutes à compléter. On me demandera de répondre à quelques questions socio-démographique (par exemple l'âge, la ville), des questions sur mon utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok et répondre à des questions sur les risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux. Les réponses seront anonymisées – cela signifie qu'aucune réponse ne permettra d'identifier un participant.

Risques : Je comprends que puisque ma participation à cette recherche implique des sujets sensibles sur lesquels j'expose mon point de vue, il est possible que cela crée de l'inconfort émotionnel, et psychologique. J'ai reçu l'assurance de la chercheuse que des mesures sont prises en vue de minimiser ces risques. Par exemple, j'ai l'option de refuser de répondre à une ou plusieurs questions et je peux me retirer de l'étude à n'importe quel moment, sans qu'il y ait aucune conséquences négatives. À la fin de ce formulaire je dispose d'une liste de ressources d'aide psychologique ou émotionnelle en cas de problème.

Bienfaits : Ma participation à cette recherche aura pour effet de mieux comprendre, de manière générale, comment les jeunes utilisent les réseaux et les aider à s'auto sensibiliser, s'auto responsabiliser et s'auto-informer face à l'utilisation des réseaux sociaux. Cette enquête permettrait aux participants d'en apprendre plus sur les réseaux sociaux et sur leur propre utilisation. Elle pourrait également sensibiliser les participants face aux potentiels dangers qu'entraîne une utilisation des réseaux sociaux. Le questionnaire permet aux jeunes de savoir quelles sont les mesures à prendre en cas de problème.

Confidentialité et vie privée : La chercheuse m'a donné l'assurance qu'elle traitera l'information que je partagerai avec elle de façon strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que dans le cadre de ce mémoire de recherche et selon le respect de la confidentialité. Seule la chercheuse principale et sa superviseure auront accès aux réponses du questionnaire.

Mon anonymat est garanti puisqu'aucune information personnelle n'est demandée dans le questionnaire. Par ailleurs, afin de minimiser les risques de bris de sécurité et pour assurer ma confidentialité, la chercheuse me recommande d'utiliser des mesures de sécurité standard, telles que mettre fin à la session, me déconnecter de mon compte, fermer mon navigateur Internet et verrouiller mon écran ou appareil lorsque je ne les utilise plus / lorsque j'ai terminé l'étude.

Conservation des données : Les données collectées sur support électronique (exemples : questionnaires, notes de la chercheuse, formulaire de consentement, etc.) seront conservées de façon sécuritaire, durant une période de 5 ans, sur des ordinateurs protégés par un mot de passe (auxquels seules la chercheuse et sa superviseure auront accès)

Participation volontaire : Ma participation à cette recherche est volontaire et je suis libre de me retirer en tout temps, de refuser de répondre à toute question à laquelle je ne veux pas répondre sans subir de conséquences négatives. Si je choisis de me retirer de l'étude, les données collectées jusqu'à ce moment seront détruites et ne seront donc pas utilisées. Cependant, une fois le questionnaire soumis, je ne pourrais pas retirer mes données de l'étude, car la chercheuse ne pourra pas repérer les données de chaque participant.

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec la chercheuse ou sa superviseure.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche de Université d'Ottawa au (613) 562-5387 ou ethique@uottawa.ca.

La chercheuse me recommande de (garder/imprimer/sauvegarder) une copie du formulaire de consentement.

En cliquant sur « J'ACCEPTÉ » tu indiques que tu as lu et compris les renseignements ci-dessus. Tu acceptes de participer à l'enquête et que tes données soient anonymisées et utilisées dans le cadre de ce mémoire.

- J'accepte
- Je n'accepte pas

Liste de ressources psychologiques :

Site du Gouvernement canadien : <https://www.canada.ca/fr/securite-publique-canada/campagnes/cyberintimidation/cyberintimidation-jeunes/obtiens-aide-informe-toi-sujet-cyberintimidation.html>.

AidezMoiSVP.ca : <https://aidezmoisvp.ca/app/fr/>

Cyberaide.ca : <https://cyberaide.ca/fr/>

Jeunesse, J'écoute : <https://jeunessejecoute.ca>

Joindre Jeunesse, J'écoute gratuitement au 686868 ou au 1-800-668-6868.

3. Consentement des parents (Belgique)

Projet de recherche : Enquête sur l'utilisation précoce des réseaux sociaux chez les jeunes adolescents dotés d'un smartphone connecté

Personne responsable : Lucie Wallerand (mémorante), sous la supervision de Louise-Amélie Cougnon

Chers parents, chers tuteurs,

Je suis mémorante à l'Université Catholique de Louvain (UCLouvain) et je m'intéresse à l'utilisation précoce des réseaux sociaux. J'ai besoin de jeunes adolescents dotés d'un smartphone connecté pour mieux comprendre les effets et conséquences de cette utilisation précoce des réseaux sociaux. J'aimerais obtenir votre permission afin que votre enfant puisse remplir un questionnaire en ligne. La participation de votre enfant est entièrement volontaire. Il n'a pas à participer à l'étude si vous ne le voulez pas ou s'il ne le souhaite pas.

Le questionnaire en ligne s'intéresse aux attitudes de votre enfant à l'égard des réseaux sociaux, en particulier de TikTok et de l'influence qu'ils ont sur lui ainsi que sur son estime de soi. Si vous acceptez que votre enfant participe, il pourra simplement remplir le questionnaire suivant.

Ce questionnaire est divisé en 5 parties pour un total d'un peu plus de 30 courtes questions. La durée pour répondre au questionnaire prend entre 10 et 15 minutes. Je serai la seule à avoir accès aux réponses de votre enfant. Certaines questions, notamment liées au harcèlement, peuvent occasionner des gênes, frustration, stress, etc. Votre enfant pourra choisir de ne pas répondre à certaines questions s'il le désire et il pourra mettre fin à sa participation à tout moment.

Si votre enfant rencontre des problèmes à l'école ou à la maison et qu'il a besoin d'aide, il peut toujours contacter le 107. C'est un service gratuit d'écoute. Ce numéro d'aide est anonyme et confidentiel. Votre enfant peut joindre quelqu'un gratuitement 24H/24, 7j/7.

Afin d'assurer la confidentialité, le nom de votre enfant ne se retrouvera sur aucun document. Les résultats seront pseudonymisés et utilisés dans le cadre d'un mémoire. Un résumé des résultats pourra être envoyé votre enfant s'il le désire.

Pour des questions ou pour toutes formes de réaction à la recherche, vous pouvez communiquer avec moi-même sur Facebook Messenger : Lucie Wallerand ou par mail : lucie.wallerand@student.uclouvain.be

En cliquant sur « J'ACCEPTÉ », tout en bas de la page, vous indiquez que vous avez lu et compris les renseignements ci-dessus. Vous acceptez que votre enfant participe à l'enquête et que ses données soient pseudonymisées et utilisées dans le cadre de ce mémoire

4. Consentement des participants ayant entre 13 ans et 18 ans (Belgique)

Introduction

Bonjour à toutes et à tous, je m'appelle Lucie Wallerand, je suis étudiante en première année de Master en communication multilingue dans la faculté de philosophie art et lettres à l'UCLouvain. Cette recherche s'effectue dans le cadre de mon mémoire supervisé par Madame Louise-Amélie Cougnon.

Avant d'accepter de participer à ce questionnaire, prends le temps de lire et de comprendre les renseignements suivants. Ce document t'explique le but de mon projet, la procédure, les risques et inconvénients. Je t'invite à me poser toutes les questions que tu penses utiles. Tu peux me contacter sur Facebook Messenger : Lucie Wallerand ou bien par mail à l'adresse suivante : lucie.wallerand@student.uclouvain.be.

Nature et objectif du projet

Ce questionnaire s'adresse aux jeunes adolescents qui sont dans leurs premières années d'utilisation d'Internet. Le but de ce questionnaire est d'étudier l'utilisation précoce des réseaux sociaux, en particulier TikTok, par des adolescents en possession d'un smartphone connecté lors de leurs premiers usages d'Internet.

Déroulement de la participation

Pour participer à l'enquête, il te suffit de cocher la(les) case(s) qui te correspondent. Parfois, tu es invité à expliquer avec tes mots une situation. Il se peut également que tu doives classer par ordre de préférence des réponses données.

Il y a un total de 33 questions et la durée pour répondre au questionnaire prend entre 10 et 15 minutes.

La participation à ce questionnaire est volontaire et peut-être arrêtée à tout moment si tu changes d'avis.

Risques ou inconvénients possibles liés à la participation

Certaines questions, notamment liées au harcèlement, peuvent occasionner des gênes, frustration, stress, etc. Si cela te dérange et que tu ne veux plus continuer à répondre aux questions, ce n'est pas grave. Si tu as besoin d'aide tu peux contacter le 107, ce numéro d'aide est gratuit 24H/24, 7j/7.

Droit de retrait

À tout moment, tu peux refuser de répondre à certaines questions sans conséquence négative pour toi et sans avoir à te justifier. De plus, si tu regrettes d'avoir accepté de participer à cette enquête et que tu changes d'avis, cela ne pose aucun problème. Il te suffit de me contacter et tes données seront alors supprimées. La participation à cette étude est entièrement volontaire. Même si tu décides de compléter ce questionnaire, il est possible d'arrêter à tout moment de le remplir, et tant que l'enregistrement final n'a pas été effectué, aucune donnée ne sera traitée.

Confidentialité et gestion des données

Toutes les informations recueillies dans ce questionnaire resteront confidentielles. Ces données seront utilisées dans le cadre de mon mémoire mais ton identité ne sera pas révélée, et aucun renseignement pouvant la révéler ne sera dévoilé. Cela signifie qu'aucune de tes réponses ne sera associée à ton nom (il ne sera pas visible). Tu peux donc dire ce que tu penses réellement sans craindre d'être jugé.

ANNEXE C - Formulaire d'assentiment

Formulaire utilisé au Canada pour les jeunes de moins de 14 ans.

Bonjour à tous !

Je m'appelle Lucie Wallerand et j'effectue ma maîtrise en communication à l'Université d'Ottawa. Je te contacte aujourd'hui pour te poser quelques questions sur ton utilisation des réseaux sociaux et en particulier TikTok. Tes idées sont importantes et les en partageant tu peux aider à créer de meilleurs programmes dans ta communauté.

Je te propose de répondre à une courte enquête qui te prendra probablement entre 10 et 15 minutes. Une fois que tu auras rempli le questionnaire, je rassemblerai toutes les réponses qui me permettront de comprendre les utilisations des réseaux sociaux chez les plus jeunes.

Il y a d'autres élèves d'autres écoles qui participent. Note que tes réponses sont confidentielles. Tu n'indiqueras pas ton prénom sur le questionnaire. Si tu décides de participer, tu peux tout de même arrêter de répondre aux questions à tout moment. Tu peux sauter les questions auxquelles tu ne veux pas répondre et tu peux changer d'avis sur la remise du questionnaire. Personne ne te reprochera de ne pas participer.

Avant de commencer, j'aimerais vérifier avec toi si tu es d'accord de remplir ce sondage. Saches que même si tes parents sont d'accord pour ta participation, tu peux refuser de participer.

Acceptes-tu de participer ?

- J'accepte
- Je n'accepte pas

ANNEXE D - Approbation éthique

Certificat d'approbation éthique de l'université d'Ottawa :

05/01/2023

Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE | CERTIFICATE OF ETHICS APPROVAL

Numéro du dossier / Ethics File Number	S-11-22-8575
Titre du projet / Project Title	Enquête sur l'utilisation des réseaux sociaux, en particulier TikTok, dans le cadre des premières utilisations d'internet chez les jeunes à l'aide d'un smartphone.
Type de projet / Project Type	Mémoire de maîtrise / Master's major research paper
Statut du projet / Project Status	Approuvé / Approved
Date d'approbation (jj/mm/aaaa) / Approval Date (dd/mm/yyyy)	05/01/2023
Date d'expiration (jj/mm/aaaa) / Expiry Date (dd/mm/yyyy)	04/01/2024

Équipe de recherche / Research Team

Chercheur / Researcher	Affiliation	Role
Lucie WALLERAND	Département de communication / Department of Communication	Chercheur Principal / Principal Investigator
Martine LAGACÉ	Département de communication / Department of Communication	Superviseur / Supervisor
Louise-Amélie COUGNON	UCLouvain	Co-superviseur / Co-supervisor

Conditions spéciales ou commentaires / Special conditions or comments

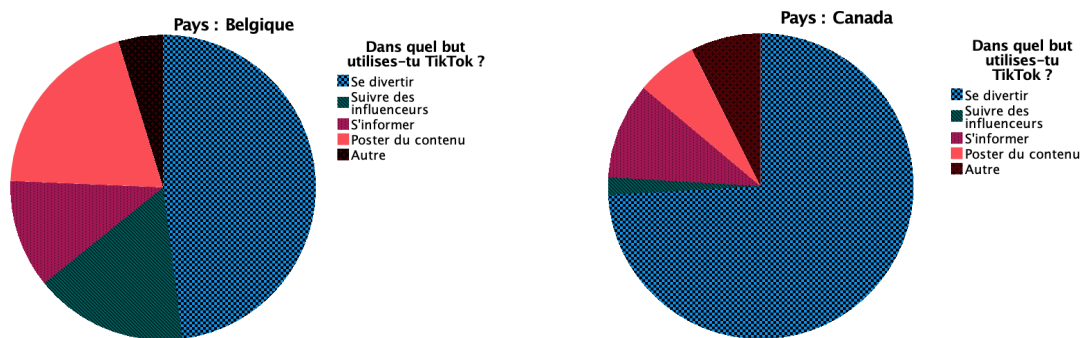
550, rue Cumberland, pièce 154 Ottawa (Ontario) K1N 6N5 Canada

550 Cumberland Street, Room 154 Ottawa, Ontario K1N 6N5 Canada

613-562-5387 • 613-562-5338 • ethique@uOttawa.ca / ethics@uOttawa.ca
www.recherche.uottawa.ca/deontologie | www.recherche.uottawa.ca/ethics

ANNEXE E – Les résultats

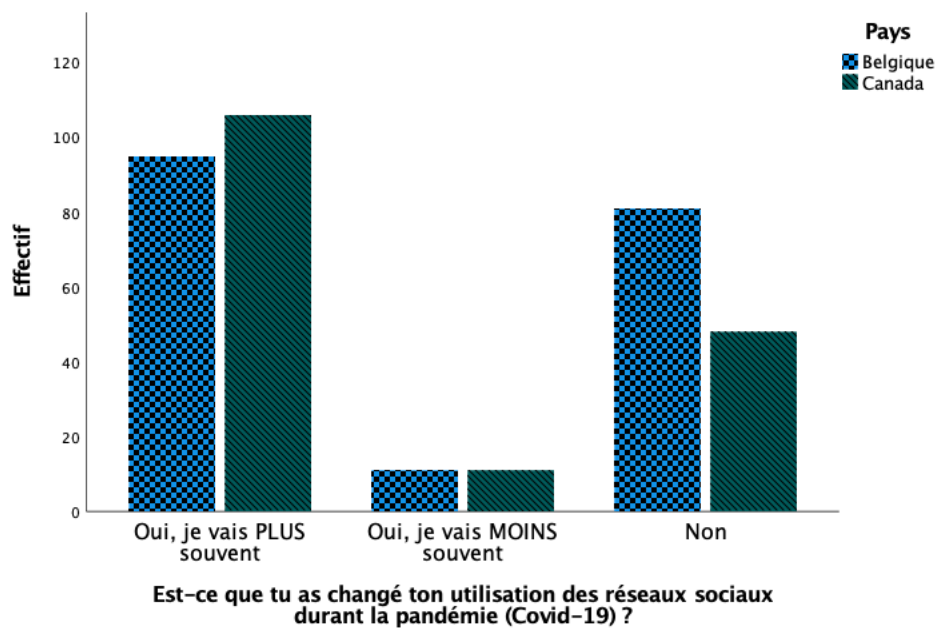
Analyses descriptives



Graphique 6. Répartition des répondants en fonction de leur utilisation du réseau TikTok.

Analyses croisées

Hypothèse 1



Graphique 8. Détail de l'utilisation des réseaux sociaux en fonction de la pandémie par pays.

Hypothèse 2

Tableau 8. Temps passé sur les réseaux en fonction du sexe en Belgique.

Pays
Belgique

		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux lorsque tu te connectes (en moyenne) ?	Moins d'une heure	12	16	28
	1 heure	28	17	45
	2 heures	18	20	38
	3 heures	15	10	25
	Plus de 3 heures	39	17	56
	Total	112	80	192

Tableau 9. Temps passé sur les réseaux en fonction du sexe au Canada.

		Pays		
		Canada		
		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Combien de temps passes-tu sur les réseaux sociaux lorsque tu te connectes (en moyenne) ?	Moins d'une heure	19	29	48
	1 heure	24	23	47
	2 heures	21	10	31
	3 heures	15	5	20
	Plus de 3 heures	12	6	18
	Total	91	73	164

Hypothèse 3

Tableau 10. Importance de l'apparence physique en fonction du sexe en Belgique.

		Pays		
		Belgique		
		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
À quel point fais-tu attention à ton apparence physique (tenue, cheveux) lorsque tu publies une photo ou une vidéo de toi sur TikTok ?	Aucune	3	5	8
	Peu attention	14	9	23
	Très attention	36	5	41
	Total	53	19	72

Tableau 11. Importance de l'apparence physique en fonction du sexe au Canada.

		Pays		
--	--	------	--	--

		Canada		
		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
À quel point fais-tu attention à ton apparence physique (tenue, cheveux) lorsque tu publies une photo ou une vidéo de toi sur TikTok ?	Aucune	1	3	4
	Peu attention	7	3	10
	Très attention	15	1	16
	Total	23	7	30

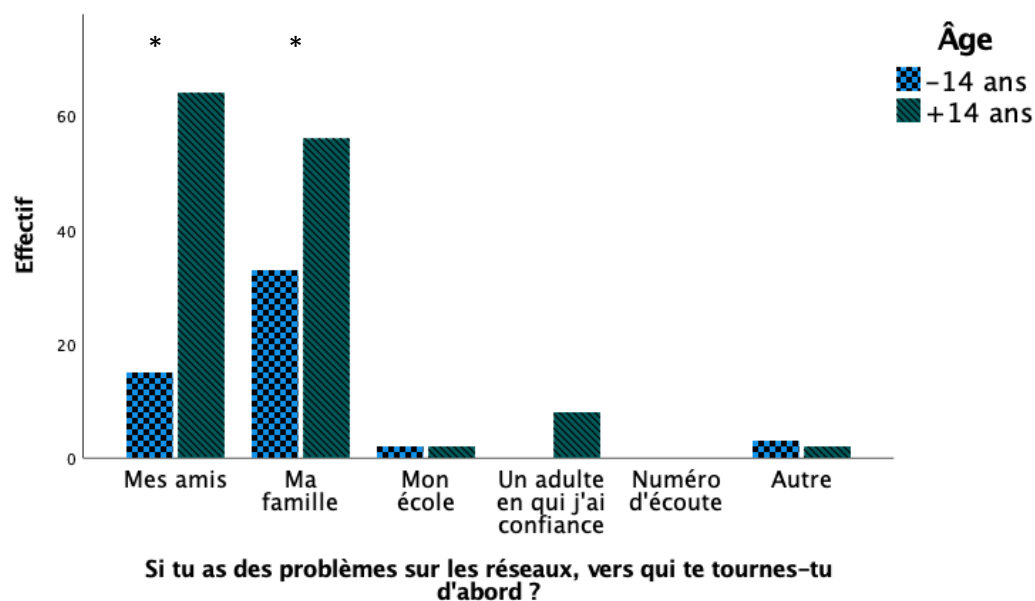
NB : les deux pays ont été regroupé au vu du peu de nombre de répondants.

Hypothèse 4

Tableau 14. Vers qui en premier les jeunes se tournent-ils en cas de problème sur les réseaux en fonction de leur âge en Belgique.

		-14et+14		
		-14	+14	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Si tu as des problèmes sur les réseaux, vers qui te tournes-tu d'abord ? Classe tes réponses par ordre d'importance [Classement 1]	Mes amis	15	64	79
	Ma famille	33	56	89
	Mon école	2	2	4
	Un adulte en qui j'ai confiance	0	8	8
	Numéro d'écoute	0	0	0
	Autre	3	2	5
	Total	53	132	185

Pays : Belgique

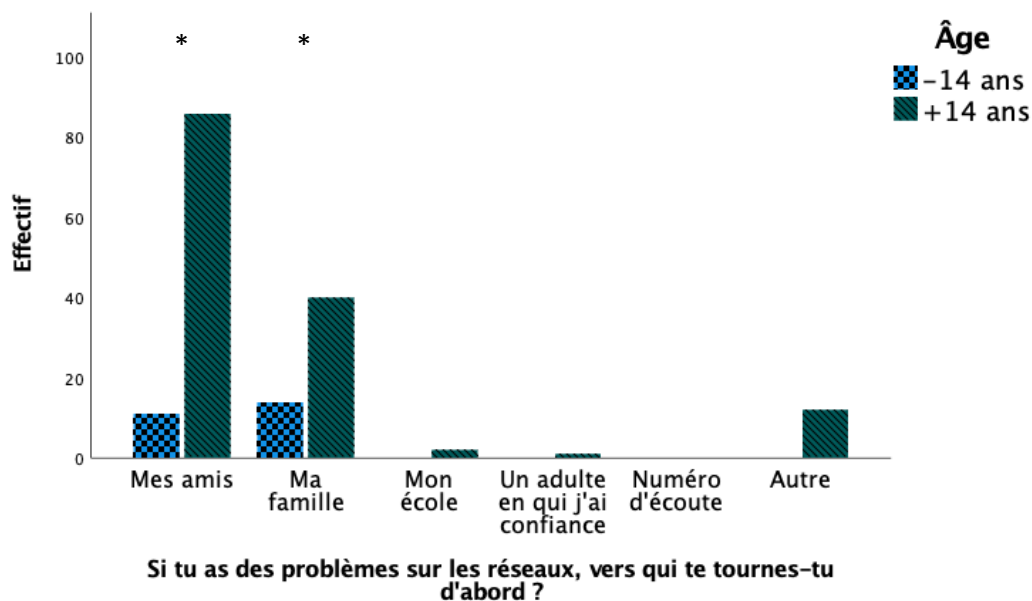


Graphique 14. * $p < 0,01$.

Tableau 15. Vers qui en premier les jeunes se tournent-ils en cas de problème sur les réseaux en fonction de leur âge au Canada.

		-14et+14		
		-14	+14	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Si tu as des problèmes sur les réseaux, vers qui te tournes-tu d'abord ? Classe tes réponses par ordre d'importance [Classement 1]	Mes amis	11	86	97
	Ma famille	14	40	54
	Mon école	0	2	2
	Un adulte en qui j'ai confiance	0	1	1
	Numéro d'écoute	0	0	0
	Autre	0	12	12
	Total	25	141	166

Pays : Canada



Graphique 15. * $p < 0,01$.

Hypothèse 5c

Tableau 19. Pays = Belgique.

		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ? [J'ai reçu des insultes]	Oui	20	9	29
	Non	96	72	168
	Total	116	81	197

Tableau 20. Pays = Canada.

		Quel est ton sexe ?		
		Fille	Garçon	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
As-tu déjà rencontré des problèmes sur les réseaux sociaux ? [J'ai reçu des insultes]	Oui	20	9	29
	Non	74	65	139
	Total	94	74	168

Hypothèse 7

Tableau 23. Entité qui sensibilise le plu les jeunes face aux risques que représentent les réseaux sociaux en fonction du pays.

		Pays					
		Belgique		Canada		Total	
		Effectif	Nb.colonnes (%)	Effectif	Nb.colonnes (%)	Effectif	Nb.colonnes (%)
À quel point tes parents t'ont parlé des risques	Pas du tout	14	7,4%	16	9,8%	30	8,5%
	Un peu	66	35,1%	56	34,4%	122	34,8%
	Beaucoup	108	57,4%	91	55,8%	199	56,7%
	Total	188	100,0%	163	100,0%	351	100,0%
À quel point tes amis t'ont parlé des risques	Pas du tout	85	48,0%	94	57,7%	179	52,6%
	Un peu	81	45,8%	62	38,0%	143	42,1%
	Beaucoup	11	6,2%	7	4,3%	18	5,3%
	Total	177	100,0%	163	100,0%	340	100,0%
À quel point ton école t'a parlé des risques	Pas du tout	20	10,9%	5	3,0%	25	7,2%
	Un peu	81	44,0%	79	48,2%	160	46,0%
	Beaucoup	83	45,1%	80	48,8%	163	46,8%
	Total	184	100,0%	164	100,0%	348	100,0%
À quel point ta famille t'a parlé des risques	Pas du tout	107	60,8%	110	69,2%	217	64,8%
	Un peu	45	25,6%	45	28,3%	90	26,9%
	Beaucoup	24	13,6%	4	2,5%	28	8,4%
	Total	176	100,0%	159	100,0%	335	100,0%
À quel point Internet t'a parlé des risques	Pas du tout	52	28,7%	45	28,0%	97	28,4%
	Un peu	80	44,2%	83	51,6%	163	47,7%
	Beaucoup	49	27,1%	33	20,5%	82	24,0%
	Total	181	100,0%	161	100,0%	342	100,0%

Tableau 25. Niveau d'inquiétude chez les jeunes **pas du tout** sensibilisés par leurs parents.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Est-ce ça t'inquiète de communiquer des informations sur toi sur les réseaux sociaux ?	Cela ne m'inquiète pas	9	6	15
	Oui, cela m'inquiète un peu	4	9	13
	Oui, cela m'inquiète beaucoup	1	1	2
	Total	14	16	30

Tableau 26. Niveau d'inquiétude chez les jeunes **un peu** sensibilisés par leurs parents.

		Pays		
		Belgique	Canada	Total
		Effectif	Effectif	Effectif
Est-ce ça t'inquiète de communiquer des informations sur toi sur les réseaux sociaux ?	Cela ne m'inquiète pas	36	30	66
	Oui, cela m'inquiète un peu	25	24	49
	Oui, cela m'inquiète beaucoup	5	2	7
	Total	66	56	122